



FED/2018/402-983

Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau

## Rapport narratif année 2



PHOTO 1: Participants du pool de Kaya à l'atelier de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'eau

**Période de référence :** 1<sup>er</sup> Décembre 2019 au 30 Novembre 2020

**Date :** Mars 2021

### WaterAid

11 BP 1211 CMS Ouagadougou 11

Tél: (+226) 25374170 Tél/Fax (+226) 25376011

Email: [waburkinafaso@wateraid.org](mailto:waburkinafaso@wateraid.org)

---

*Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de WaterAid et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.*

---



## TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux .....	ii
Liste des cartes .....	iii
Liste des photos .....	iii
<b>1 DESCRIPTION .....</b>	<b>7</b>
<b>2 ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L’ACTION.....</b>	<b>8</b>
2.1 RESUME DE L’ACTION .....	8
2.2 RESULTATS ET ACTIVITES .....	9
<i>Résultat 0 : Les activités préliminaires, de démarrage et de coordination du projet.....</i>	<i>10</i>
<i>Résultat 1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l’AEL et de l’AEG....</i>	<i>12</i>
<i>Résultat 2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l’AEL et de l’AEG .....</i>	<i>22</i>
<i>Résultat 3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau.....</i>	<i>27</i>
<i>Résultat 4 : L’AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL.....</i>	<i>33</i>
2.3 MATRICE-CADRE LOGIQUE A JOUR.....	38
2.4 .PLAN DE TRAVAIL DETAILLE POUR L’ANNEE 3 .....	47
<b>3 BENEFICIAIRES/ENTITES AFFILIEES ET AUTRE COOPERATION.....</b>	<b>53</b>
3.1 RELATIONS ENTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE CE CONTRAT DE SUBVENTION .....	53
3.2 L’ACCORD CI-DESSUS ENTRE LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE SUBVENTION EST-IL DESTINÉ À SE POURSUIVRE ? SI OUI, COMMENT ? SI NON, POURQUOI ? .....	53
3.3 COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE VOTRE ORGANISATION ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS LES PAYS DE L’ACTION? COMMENT CES RELATIONS ONT-ELLES AFFECTÉ L’ACTION? .....	53
<b>4 VISIBILITE .....</b>	<b>54</b>

### Liste des tableaux

<b>TABLEAU 1 : PROFIL DES CIBLES DE LA COLLECTE DE DONNEES DU DIAGNOSTIC DE MISE EN PLACE DES DEUX CLE PILOTES .....</b>	<b>14</b>
<b>TABLEAU 2 : PROFIL DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE MOBILISATION POUR LA CONSTITUTION DES CLE PILOTES .....</b>	<b>16</b>
<b>TABLEAU 3 : COMPOSITION DE L’ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DES DEUX CLE PILOTES .....</b>	<b>17</b>
<b>TABLEAU 4 : COMPOSITION DES ORGANES DES CLE SIRBA AMONT ET NIMA ZAABO.....</b>	<b>18</b>
<b>TABLEAU 5 : NOMBRE DE PERSONNE TOUCHÉE PAR LES FORMATIONS SUR LE RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES CLE .....</b>	<b>19</b>
<b>TABLEAU 6 : NOMBRE DE MEMBRE DE CLE TOUCHÉ PAR LES FORMATIONS RÉALISÉES.....</b>	<b>20</b>
<b>TABLEAU 7 : SITUATION PAR RÉGION DES OBSERVATOIRES CRÉÉS .....</b>	<b>25</b>
<b>TABLEAU 8 : PLAN D’ACTION CONVENU AVEC LE SP/ONAPREGECC.....</b>	<b>25</b>
<b>TABLEAU 9 : PROFIL DES PARTICIPANTS DES SESSIONS DE FORMATION SUR LA PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS .....</b>	<b>26</b>
<b>TABLEAU 10 : PRÉSENTATION DES MODULES ET DES FORMATEURS DE LA SESSION SUR LA PRÉVENTION ET GESTION DE CONFLIT.....</b>	<b>27</b>

**TABLEAU 11 : PROFIL DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE PARTAGE DES DONNÉES..... 30**

**TABLEAU 12 : PROFIL DES PARTICIPANTS DE LA FORMATION DES ANIMATEURS DE RADIO ET DES TROUPES DE THEATRE SUR LA GIRE ET L'AFDH ..... 35**

### Liste des cartes

**CARTE 1 : SITES DE COLLECTE DES DONNEES ET VILLAGES COMMUNAUTAIRES DE L'ESPACE FAGA AMONT SUD SUD ..... 29**

**CARTE 2 : SITES DE COLLECTE DES DONNEES ET VILLAGES COMMUNAUTAIRES DE L'ESPACE SIRBA AMONT ..... 29**

### Liste des photos

**PHOTO 1: PARTICIPANTS DU POOL DE KAYA A L'ATELIER DE FORMATION SUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS LIES A L'EAU ..... I**

**PHOTO 2 : VUE DES PARTICIPANTS A LA RENCONTRE DE REVUE GLOBAL DU PROJET LES 27 ET 28 OCTOBRE 2020..... 11**

**PHOTO 3 : VUE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE MOBILISATION DU COLLEGE DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ADMINISTRATION POUR LA CONSTITUTION DU CLE SIRBA AMONT ..... 17**

**PHOTO 4 : VU DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE MOBILISATION DU COLLEGE DES USAGERS POUR LA CONSTITUTION DU CLE SIRBA AMONT ..... 17**

**PHOTO 5 : SIGNATURE PAR MME LE HAUT-COMMISSAIRE DU NAMENTENGA DU PV DE CONSTITUTION DU CLE NIMA ZAABO ..... 18**

**PHOTO 6 : INSTALLATION DES MEMBRES DES ORGANES DU CLE NIMA ZAABO PAR MME LE HAUT-COMMISSAIRE..... 18**

**PHOTO 7 : SESSION DE FORMATION DES MEMBRES DU CLE NIMA ZAABO SUR LEUR ROLE..... 20**

**PHOTO 8 : VUE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION SUR LA SECURISATION DES RESSOURCES EN EAU EN TRAVAUX DE GROUPE ..... 21**

**PHOTO 9 : VUE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION SUR LA SECURISATION DES RESSOURCES EN EAU LORS DE LA RESTITUTION DE TRAVAUX DE GROUPE..... 21**

**PHOTO 10 : KABORE FLORENT AGENT DE L'AEG ET DE SON ENCADREUR SUR LE TERRAIN .... 23**

**PHOTO 11 : SITE D'INFILTRATION DANS LE VILLAGE DE BAGYANGA (DARGO)..... 23**

**PHOTO 12 : VUE DES PARTICIPANTS DE KOUPELA EN TRAVAUX DE GROUPEE AVEC AU FOND LES FORMATRICES DU SP/ONAPREGECC DEBOUT ..... 26**

**PHOTO 13 : VUE DES PARTICIPANTS DE KAYA EN TRAVAUX DE GROUPEE LORS DE LA FORMATION SUR LA PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS..... 26**

**PHOTO 14 : VUE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE REFLEXION SUR LE PARTAGE DES DONNEES AVEC AU PREMIER PLAN LES DREA DU CENTRE-NORD ET DE L'EST ..... 31**

**PHOTO 15 : VUE DES PARTICIPANTS A LA RENCONTRE DE PRESENTATION DU SADGIRE AU SP/GIRE..... 32**

<b>PHOTO 16</b> : VUE DES PARTICIPANTS A LA RENCONTRE DE PRESENTATION DU SADGIRE A LA DEIE .....	<b>32</b>
<b>PHOTO 17</b> : VUE DES PARTICIPANTS A L'AUDIENCE AVEC LE SG/MEA .....	<b>33</b>
<b>PHOTO 18</b> : VUE DES PARTICIPANTS EN TRAVAUX DE GROUPE LORS DE LA FORMATION .....	<b>35</b>
<b>PHOTO 19</b> : CAPTURE D'ECRAN DE LA PAGE D'ACCEUIL DU SITE WEB DE L'AEG .....	<b>36</b>
<b>PHOTO 20</b> : CAPTURE D'ECRAN DE LA PAGE D'ACCEUIL DU SITE WEB DE L'AEL.....	<b>36</b>
<b>PHOTO 21</b> : CAPTURE D'ECRAN DU SITE WEB DE L'AEL AVEC UN ARTICLE SUR LE PROJET .....	<b>54</b>

**LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT**

<b>AEDE</b>	: Association, Eau, Développement et Environnement
<b>AEG</b>	: Agence de l'Eau du Gourma
<b>AEL</b>	: Agence de l'Eau du Liptako
<b>AFDH</b>	: Approche Fondée sur les Droits Humains
<b>AG</b>	: Assemblée Générale
<b>ANAM</b>	: Agence National de la Météorologie
<b>CFE</b>	: Contribution Financière à l'Eau
<b>CLE</b>	: Comité Local de l'Eau
<b>CNDIEau</b>	: Centre National de Documentation et d'Information sur l'Eau
<b>COVID</b>	: Corona Virus Disease
<b>CPAS</b>	: Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi
<b>DC</b>	: Diagnostic Conjoint
<b>DEIE</b>	: Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
<b>DGRE</b>	: Direction Générale des Ressources en Eau
<b>DRAAH</b>	: Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagement Hydroagricole
<b>DREA</b>	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
<b>DREEVCC</b>	: Direction Régionale de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique
<b>DREP</b>	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
<b>DRRAH</b>	: Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
<b>FASS</b>	: Faga Amont Sud Sud
<b>FED</b>	: Fonds Européen de Développement
<b>GIRE</b>	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>HC</b>	: Haut-Commissariat
<b>MDC</b>	: Mobile Data Collection
<b>MEA</b>	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
<b>MOS</b>	: Maitre d'œuvre Social
<b>ONAPREGECC</b>	: Observatoire National de Prevention et de Gestion des Conflits Communautaires
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernemental
<b>PAEA/BM</b>	: Projet d'Amélioration des services d'Eau et d'Assainissement/Banque Mondiale
<b>PF/EA</b>	: Points Focaux Eau et Assainissement
<b>PN GIRE</b>	: Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PV</b>	: Procès Verbal
<b>PVH</b>	: Personnes Vivant avec un Handicap
<b>RTB</b>	: Radiodiffusion et Télévision du Burkina
<b>SA</b>	: Sirba Amont
<b>SADGIRE</b>	: Système d'Aide à la Décision en matière de GIRE
<b>SDAGE</b>	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
<b>SG</b>	: Secrétaire Général
<b>SIG</b>	: Système d'Information Géographique
<b>SNIEau</b>	: Système National d'Information sur l'Eau
<b>SP</b>	: Secrétariat Permanent
<b>SP/GIRE</b>	: Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>STD</b>	: Service Technique Déconcentré
<b>TDR</b>	: Termes de Référence
<b>UCDIEau</b>	: Unité de Collecte de Données et d'Informations sur l'Eau
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>WEAP</b>	: Water Evaluation And Planning System



## 1.1. Description

1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention : WaterAid

1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Eric MAMBOUE, Directeur Pays

1.3. Nom des bénéficiaires et des entités affiliées de l'action :

**Agence de l'Eau du Gourma (AEG)**

**Agence de l'Eau du Liptako (AEL)**

**Association Eau Développement et Environnement (AEDE)**

1.4. Intitulé de l'action :

**Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau**

1.5. Numéro du contrat : **FED/2018/402-983**

1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : **1<sup>er</sup> Décembre 2019 au 30 Novembre 2020**

1.7. Pays cible : **Burkina Faso**

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles<sup>1</sup> (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

**Bénéficiaires finaux** : Populations des espaces de compétence des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako, les exploitants et usagers de l'eau et l'écosystème

**Groupes cibles** :

- La Direction générale de l'Agence de l'Eau du Gourma ;
- La Direction générale de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- Les Comités Locaux de l'Eau ;
- Les Comités de bassins ;
- Les services techniques déconcentrées en charge de l'eau, de l'agriculture, de l'environnement, des ressources animales et des droits humains ;
- Les Communes de l'espace de gestion des deux Agences ;
- Les Associations de développement dans les deux espaces de gestion des ressources en eau.

1.9. Pays dans lequel les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) : **Burkina Faso**

---

<sup>1</sup> Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

## 1.2.Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

Le projet de « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau » participe à la mise en œuvre du Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE). Son objectif est de renforcer les capacités des agences de l'eau et des Comités Locaux de l'Eau pour l'aménagement, la protection et la gestion concertée des ressources en eau selon les principes du genre et de l'Approche Fondée sur les Droits Humains. WaterAid est le chef de file du consortium comprenant l'Agence de l'eau du Gourma (AEG), l'Agence de l'eau du Liptako (AEL) et l'Association Eau Développement et Environnement (AEDE) pour l'exécution du projet. Sa durée de mise en œuvre est de 48 mois allant du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2022.

Pour la deuxième année (Décembre 2019- Novembre 2020), le projet s'est exécuté dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile. Sur le plan sécuritaire, l'année a été marquée avec une dégradation continue de la situation avec un risque accru d'attaques armées et d'enlèvement dans une bonne partie de la zone cible du projet. Sur le plan sanitaire, c'est l'avènement en mars 2020 au Burkina Faso de la maladie à Corona Virus (COVID-19) qui a été le fait marquant avec une série de mesures restrictives sur les rassemblements et les déplacements de personnes, prises par le Gouvernement pour lutter contre la maladie.

Le présent rapport d'exécution fait le bilan de l'exécution du projet de décembre 2019 à novembre 2020. Il actualise les progrès présentés dans le rapport de la première année.

### 1.3.Résumé de l'action

La mise en œuvre du projet s'est poursuivie sur le terrain malgré la persistance de la crise sécuritaire et l'apparition de la pandémie de la COVID-19. Les efforts déployés ont permis l'accroissement du nombre de Comités Locaux de l'Eau (CLE) dans les Agences de l'eau du Gourma et du Liptako par la mise en place de deux nouveaux CLE portant le nombre total de CLE au niveau des deux Agences de l'eau à douze (12)<sup>2</sup>. Ces différents CLE ont bénéficié d'appuis du projet pour leur fonctionnement à travers des formations spécifiques. L'indicateur relatif au nombre de CLE fonctionnels dans les deux espaces est en bonne progression. Le projet a œuvré au renforcement des capacités des membres des démembrements régionaux, provinciaux et départementaux de l'observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) ainsi que des membres des CLE mis en place sur les techniques d'analyse, de prévention et de gestion de conflit lié à l'eau. Ainsi, le projet a permis une synergie d'action entre les deux instances qui détiennent les prérogatives en matière de gestion des conflits liés à l'eau. L'indicateur relatif à la proportion de conflit géré connaît une bonne perspective. Le projet a permis au cours de la période l'identification de trois (03) sites potentiels d'infiltration de l'eau à protéger à travers une étude. La finalisation de l'étude ainsi que la réalisation des aménagements adéquats sur ces sites et sur d'autres sites par les CLE et les associations locales permettent d'assurer que l'indicateur relatif à la restauration de site sera atteint. L'appui aux Agences de l'eau s'est poursuivi au cours de la période avec les activités pour la mise en place d'un système d'aide à la décision qui ont conduit à la réalisation de concertations bipartites avec les structures habilitées en matière de production de données et à la mise en place d'un mécanisme de partage de données. Les efforts de formation et de sensibilisation des acteurs sur la Gestion intégrée des ressources en eau et l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) se sont poursuivis avec l'organisation de deux sessions de formation à l'endroit des acteurs. L'indicateur relatif au pourcentage de population des 2 espaces informés sur l'AFDH est en bonne voie d'être atteint. La participation féminine aux instances de décision des deux nouveaux CLE mis en place est de 15% ce qui est pour le moment en deçà de la cible de 30% fixée à la fin du projet.

Avec l'apparition de la pandémie de la COVID-19, les ressources en eau sont sollicitées et occupent une place importante dans les mesures de lutte contre la pandémie. Ainsi, les populations sont

---

<sup>2</sup> Cinq (05) CLE à l'Agence de l'eau du Gourma et Sept (07) CLE à l'Agence de l'eau du Liptako

davantage incitées à pratiquer le lavage des mains et le dispositif de lave-mains connaît une floraison dans les lieux publics. Cela engendre l'utilisation de la ressource en eau et le rejet de volumes importants d'eau usée dont la gestion de façon adéquate s'impose. Pour cela, le projet envisage contribuer à la lutte contre la pandémie en association aux actions de sensibilisation sur l'AFDH et la GIRE, une action de sensibilisation sur la COVID-19 incluant la gestion des eaux issues du lavage des mains. Il est joint au présent rapport une note explicative sur les activités envisagées dans ce cadre.

## Résultats et activités

La première année du projet a vu la mise en place du cadre de gestion du projet avec l'adoption et la signature des documents d'accord (protocole de collaboration, manuel de gestion, ...), la mise en place du personnel des structures membres du consortium, la mise en place du comité national de suivi du projet, la dotation des Agences de l'eau en matériel et l'entame des actions de mise en place des CLE et de formation des acteurs.

Les principales contraintes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet sont :

- la faible concordance entre les procédures et pratiques de gestion financière et comptable de WaterAid et celles des Agences de l'eau. Les membres du consortium se sont accordés au démarrage sur un manuel de gestion opérationnelle du projet pour apporter une réponse à cette difficulté, mais les difficultés pour son application persistent. Il est envisagé la révision du manuel ;
- les risques sécuritaires de la zone cible avec une récurrence des attaques armées et des enlèvements qui entravent le déploiement des équipes et des activités sur l'ensemble de la zone cible. Le projet a revu sa stratégie de déploiement pour se focaliser dans les zones mieux sécurisées et adopter des approches de sensibilisation de masse à l'aide des radios locales ;
- les mesures restrictives gouvernementales au premier moment de la crise de la COVID-19 notamment les interdictions de rassemblements, la restriction des déplacements ont affecté le planning de mise en œuvre des activités. Le projet a procédé à une replanification des activités qui ont été densifiées sur la période de septembre à Novembre 2020 ;
- le retard accusé par rapport au planning initial du projet avec des processus parfois plus long que prévue. La longueur des processus est la conjonction de plusieurs facteurs dont entre autres les contraintes liées à l'application de l'approche participative dans le contexte de la GIRE qui impose de multiples consultations et concertations. La sous-estimation des délais d'exécution dans le chronogramme initial de certaines activités telles que l'étude de capitalisation des CLE, la mise en place des CLE, la mise en place du système d'aide à la décision.... L'équipe technique a procédé à une replanification globale du projet avec une désagrégation des activités en sous activités. Cela a permis de mieux maîtriser les délais de mise en œuvre des activités ;
- la densité relativement importante du plan de travail des Agences de l'eau qui non seulement sont soumis au processus d'élaboration de leur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) avec des délais serrés mais aussi les mêmes équipes sont chargées de mettre en œuvre plusieurs autres financements et doivent honorer de multiples sollicitations en appui aux processus nationaux et spécifiques de certains acteurs de développement. La stratégie du projet pour minimiser ce facteur a été d'identifier au sein de l'Agence des points focaux pour chaque catégorie d'activités sous la coordination d'un répondant technique et de tisser des protocoles de collaboration avec des services techniques spécifiques ;
- L'insuffisante harmonisation de la compréhension des procédures de gestion, de la stratégie et des approches du projet au sein du consortium qui conduit à des blocages parfois et des incompréhensions dans la mise en œuvre des activités. Le projet a institué un cadre technique de suivi qui se rencontre périodiquement pour examiner l'état d'avancement et apporter des réponses aux difficultés. La première revue globale du projet a également été tenue en vue de déceler les facteurs de blocage d'ordre programmatique et organisationnel et formuler des propositions de solutions.

Pour la deuxième année du projet, les efforts ont conduit à l'atteinte de plusieurs résultats. Les sections suivantes donnent le détail des résultats.

## **Résultat 0 : Les activités préliminaires, de démarrage et de coordination du projet**

Les activités préliminaires et de démarrage du projet ont été achevées à la première année. En rappel :

- les protocoles de collaboration bipartites ont été signés entre WaterAid et chaque membre du consortium ;
- le personnel dédié au projet est en place dans chaque structure membre du consortium ;
- les équipements informatiques, roulant et le matériel bureautique et de sonorisation ont été acquis et mis à disposition ;
- l'atelier technique de démarrage a été tenu ;
- le manuel de gestion du projet a été approuvé avec un début de mise en œuvre ;
- le plan de communication du projet a été approuvé avec un début de mise en œuvre ;
- le projet a contribué à la cérémonie de lancement organisé par l'Union Européenne ;
- des missions d'informations ont été organisées dans les régions siège des Agences de l'eau à l'endroit des services techniques déconcentrés.

### **Activités de coordination et de gestion du projet**

Pour la période de décembre 2019 à novembre 2020, les activités de coordination ont porté sur le suivi et l'appui conseil pour la mise en œuvre du projet. Dans ce cadre, il a été réalisé les activités suivantes :

- **la tenue des rencontres de l'équipe technique**

L'équipe technique regroupe le coordonnateur, le spécialiste AFDH, le chargé de suivi-évaluation, le spécialiste GIRE et les répondants techniques des Agences de l'eau. Les rencontres de l'équipe technique se sont tenues conformément aux dispositions y relatives dans le protocole de collaboration entre les membres du consortium. L'objet des rencontres périodiques de l'équipe est de faire un état régulier de l'évolution du projet, ajuster la planification et l'organisation en conformité avec le contrat et procéder à des échanges d'outils, de procédures et d'expérience de mise en œuvre dans l'optique d'une valorisation de bonnes pratiques. Les différentes rencontres ont permis de traiter des préoccupations spécifiques suivantes :

- l'examen des performances trimestrielles du projet et la revue du planning ;
- l'harmonisation de la compréhension du processus de mise en place des CLE ;
- la finalisation et validation de documents spécifiques.

- **l'organisation d'un atelier de planification détaillée**

Cet atelier a été tenu du 11 au 14 février 2020 à la Résidence Alice à Ouagadougou. Il a regroupé les équipes techniques et des finances des structures membres du consortium. L'objectif principal de cet atelier était de disposer d'un planning détaillé de mise en œuvre du projet sur la période de Décembre 2019 à Novembre 2020 assortie du budget correspondant. Cet atelier a été rendu nécessaire au regard des observations faites par les membres du Comité national de suivi du projet sur l'absence de détail sur les activités et du besoin pour les équipes de disposer de sous activités claires.

Voir le rapport de l'atelier de planification opérationnelle (**PIECE 1**).

- **La tenue de la revue globale du projet**

Les membres du consortium ont tenu les 27 et 28 octobre 2020 dans la salle de réunion de WaterAid une revue globale du projet dont l'objectif principal était de mesurer le niveau de progrès réel du projet et de proposer les réajustements nécessaires pour booster tous les résultats d'ici son évaluation finale. Ainsi, la rencontre a permis de :

- Examiner le niveau de progrès des activités et des dépenses du projet par rapport au budget global ;
- Examiner le niveau d'atteinte de chaque résultat du projet et proposer des actions réalisables pour combler les éventuels écarts ;
- Faire une analyse financière globale du projet sur la base des dépenses totales et des engagements en cours et proposer des réajustements pour tenir compte du contexte actuel (COVID-19, insécurité, élections présidentielles et législatives) ;
- Examiner les actions qui accusent un retard et proposer un plan d'action spécifique pour accélérer leur mise en œuvre ;
- Examiner le dispositif global de mise en œuvre du projet (partenariat, coordination, suivi/rapportage, gestion financière, exécution des actions, etc.) et faire des propositions en vue de l'améliorer pour plus d'efficacité sur la période restante de mise en œuvre.



**PHOTO 2 : Vue des participants à la rencontre de revue globale du projet les 27 et 28 octobre 2020**

La revue a abouti aux recommandations spécifiques suivantes :

- réviser la note d'orientation pour l'appui aux CLE et la subvention de maître d'œuvre pour la protection des ressources en eau ;
- partager le tableau des défis/difficultés du processus d'intervention pour que chaque membre du consortium puisse y apporter les propositions de solution et mesures ;
- en lien avec le rapport synthèse et grand public de l'étude de capitalisation des CLE, il y a lieu de tenir compte du public cible, les destinataires, le format du rapport (Peut être produire 2 versions : simplifiée et complète) ;
- mettre en place et dynamiser les nouveaux CLE, tout comme les anciens ;
- participer aux AG des CLE ce qui permettrait de déceler les gaps afin d'envisager une orientation à travers un guide (à élaborer) pour améliorer la compréhension des acteurs qui y prennent part ;

- envisager l'élaboration d'un guide en langue locale qui peut être sous forme imagée.
- fournir aux Agences de l'eau des canevas adaptés pour l'élaboration des rapports trimestriels et semestriels. Le rapport semestriel devra fournir la situation de progression des indicateurs.

- **l'élaboration des rapports périodiques narratifs et financiers du projet**

Les rapports financiers mensuels sont régulièrement élaborés par chaque structure membre du consortium et consolidé suivant le système de gestion de WaterAid. Régulièrement, une revue des performances avec l'ensemble des membres du Consortium est réalisée dans le cadre des rencontres périodiques du cadre de suivi-évaluation de WaterAid. Le rapportage des activités est constant. Les équipes techniques produisent régulièrement les rapports des activités réalisées. Le tableau ci-après donne le point des rapports produits au cours de la période concernée.

Nombre de rapports produit	Rencontre technique (CR)	Revue du projet (CR)	Mission d'appui et suivi (Mémor)	Ateliers (Rapports)	Financier mensuel (Rapport)
Janv-Nov2020	07	03	25	5	12

## **Résultat 1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG**

L'examen de la progression des extrants et des indicateurs liés au résultat 1 montre une bonne progression après deux années de mise en œuvre. En effet, par rapport à l'extrant 1.1 relatif aux nouveaux CLE mis en place, il convient de noter la mise en place de deux CLE dont le processus a permis de mobiliser **293** personnes qui ont été touchées par les messages de sensibilisation sur la GIRE. Au total **08** organisations féminines et **21** femmes ont participé au processus de constitution. Seulement **15** Femmes ont pu intégrer les instances (Assemblée générale, Bureau exécutif, commissions spécialisées) des CLE mis en place. La conduite du processus s'est basée sur l'expérience des Agences de l'eau et les résultats de l'étude de capitalisation des processus et pratiques de mise en place des CLE.

Les innovations majeures introduites par le projet ont été l'organisation d'un atelier de lancement du processus dans la zone de l'Agence de l'eau du Gourma et la collecte de données mobiles (MDC) pour le diagnostic conjoint du CLE. Au regard des résultats probants, les Agences de l'eau ont commencé à appliquer ces innovations dans les autres projets de mise en place de CLE.

Par rapport à l'extrant 1.2, relatif au renforcement des capacités des membres des CLE, le projet a permis à douze (12) CLE de bénéficier au moins d'une session de formation au cours de la période. Au total, quatre (04) sessions de formation ont été organisées par le projet au profit des CLE. Cela a permis d'avoir le renforcement des capacités des organes des CLE sur sept (07) thèmes spécifiques concourant à l'efficacité de leur fonctionnement et de leur intervention. Enfin, le projet a permis l'organisation de deux Assemblées générales constitutives des deux CLE pilotes du projet et l'accompagnement de chacun de ces deux CLE à la tenue d'une rencontre statutaire de leur Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS) pour la planification des activités. Toutes ces actions ont contribué à la dynamisation des Comités Locaux de l'Eau (CLE) dans les deux Agences de l'eau.

Les sections suivantes donnent le détail de la mise en œuvre des activités du résultat 1.

### **Extrant 1.1- De nouveaux Comités Locaux de l'Eau sont mis en place**

Le projet a mis en place deux nouveaux Comités Locaux de l'Eau (CLE) à travers l'approche « régie », c'est-à-dire que le processus de mise en place des nouveaux CLE a été conduit par les

équipes des Agences de l'eau. Le choix de cette approche répond aux ambitions du projet de faire du staff des Agence de l'eau, les principaux facilitateurs de la constitution des CLE. Cela a l'avantage de leur procurer plus d'expérience et d'avoir une maîtrise des acteurs et des problématiques de l'espace du CLE constitué.

#### ***A 1.1.1. – Réaliser les études préalables à la mise en place des Comités Locaux de l'Eau***

Le projet a permis la réalisation de deux études diagnostics des problématiques, enjeux et acteurs des espaces de compétences des deux CLE constitués.

L'étude diagnostic est une des étapes recommandées par le Guide méthodologique de mise en place d'un CLE. Ce diagnostic vise principalement à identifier les problématiques et les acteurs de l'espace. L'étude de capitalisation conduit par le projet a révélé que le diagnostic prenait énormément de temps parce que les acteurs ont pris l'habitude de faire un état des lieux détaillé de l'espace. Il en ressort que très peu d'information de cet état des lieux est exploité dans la suite du processus de constitution du CLE. Pour ce faire, l'étude a recommandé de centrer le diagnostic sur l'identification des problématiques, des enjeux et des acteurs afin de constituer le support de mobilisation des acteurs et en espérant réduire le temps de cette étape. L'idée sous-jacente est que le CLE pourrait après constitution mener une investigation plus approfondie pour établir un rapport d'état des lieux qui servira de base à l'élaboration du plan d'action pluriannuel du CLE.

Pour la conduite des deux diagnostics, la démarche suivante a été mise en œuvre :

- **La revue des outils de collecte de données**

La revue des outils de collecte de données s'est fondée sur les outils d'investigation existants au niveau des Agences de l'eau. Elle a consisté à la tenue de rencontres de travail par l'équipe technique afin d'apporter des améliorations aux outils et de les mettre aux normes exigées par la plateforme mWater<sup>3</sup> pour la collecte des données. Les outils revus sont :

- le guide d'entretien à l'endroit des Mairies et des Préfectures ;
- le guide d'entretiens à l'endroit des services techniques déconcentrés ;
- le guide d'entretien à l'endroit des organisations d'utilisateurs ;
- le guide d'entretien avec les autorités coutumières et religieuses.

A l'issue de la validation des outils revus, WaterAid a procédé à leur mise en ligne sur la plateforme mWater. Ainsi, le projet a permis aux Agences de l'eau de disposer d'outils harmonisés de collecte de données et compatibles avec les exigences de la plateforme mWater.

- **La collecte des données**

Le projet a introduit la collecte des données mobiles à l'aide de la plateforme mWater et de smartphones acquis dans le cadre du projet. L'organisation de la collecte de données comportait deux niveaux : les enquêteurs et les superviseurs. Chaque Agence de l'eau a mobilisé huit (08) enquêteurs constitués des agents des services techniques déconcentrés issues de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'eau et des collectivités territoriales. Ces enquêteurs ont été formés sur la compréhension des questionnaires, la méthodologie de collecte et les techniques de collecte de données électroniques avant déploiement sur le terrain.

Les superviseurs ont assuré le suivi de la collecte des données, la validation des données postées sur la plateforme et la collecte de données complémentaires auprès d'institutions telles que les Hauts commissariats et les Directions régionales des services techniques de l'Etat. La collecte de données a couvert 100% des communes des espaces des CLE Le tableau suivant indique le profil et le nombre de cibles touchés par la collecte de données :

---

<sup>3</sup> mWater est la dénomination d'une plateforme virtuelle dédié à la collecte et à l'analyse de données. Pour plus d'information voir : [www.mwater.co](http://www.mwater.co)

TABLEAU 1 : Profil des cibles de la collecte de données du diagnostic de mise en place des deux CLE pilotes

NOMBRE DE PERSONNES ENQUETES	Guide collectivité et préfecture	Guide leaders communautaire	Guide usagers	Guide services techniques déconcentrés
Espace Sirba amont	10	38	43	43
Espace Faga Sud Sud	10	38	39	36
TOTAL	20	76	82	79

Les principaux secteurs de développement ont été touchés par les enquêtes. La collecte des données des diagnostics a concerné 76 villages, 92 organisations communautaires des usagers, 20 agents des collectivités et des préfectures, 79 agents des services techniques. Il convient de noter que près de 451 personnes ont pris part au focus groupe dans les 76 villages.

Le principal point faible de la collecte de données a été l'absence d'entretien spécifique avec le groupe des personnes vulnérables. Cette situation sera corrigée pour les autres CLE.

- **La validation du rapport diagnostic**

L'équipe de supervision de la collecte de données, constituée de staff des Agences de l'eau, a procédé au traitement des données avec l'appui de WaterAid, à leurs analyses et à la rédaction du rapport provisoire de diagnostic de chaque CLE. Ces travaux ont été réalisés à travers des ateliers de travail et des travaux de bureau. Chaque rapport provisoire a été soumis à la validation des membres du CLE lors d'un atelier de validation.

Il convient de noter que les résultats préliminaires de l'enquête ont servi de base pour la tenue des ateliers de mobilisation. Cela a permis la poursuite des autres étapes du processus de constitution du CLE. Ensuite le rapport provisoire du diagnostic a été validé par les membres du CLE après leur constitution. Cette démarche de validation tranche avec la pratique qui recommande la validation du rapport par les acteurs de l'espace avant la constitution du CLE. La raison principale qui justifie ce choix est principalement le retard accusé dans la production du rapport provisoire et de façon global le retard accusé dans le processus de constitution du CLE.

En guise de résultat de l'activité, il y a la disponibilité de deux rapports d'études diagnostics pour deux espaces de CLE. Les avantages tirés de la stratégie pour la conduite des diagnostics sont les suivants :

- ⊖ la responsabilisation des Agents des services techniques déconcentrés dans la conduite des enquêtes a permis de disposer de données de bonne qualité ;
- ⊖ les Agents impliqués dans la collecte de données ont eu leur capacité renforcée dans l'utilisation d'outils innovants de collecte de données et d'informations sur les problématiques liées à la ressource en eau dans leurs communes ;
- ⊖ la maîtrise des acteurs de la commune par les enquêteurs a permis une bonne identification des acteurs et leur prise en compte dans le reste du processus ;
- ⊖ la collecte des données mobiles a rendu les données saisies disponibles instantanément et facilité l'analyse préliminaire qui a alimenté l'atelier de mobilisation.

La principale difficulté liée à la réalisation des études diagnostics a été le non-respect du calendrier prévisionnel compte tenu des nombreux échanges au sein de l'équipe pour la révision des outils, les contraintes de disponibilité des membres des équipes de mise en place dans la phase de rédaction du rapport et l'avènement de la maladie à *COVID-19* qui a imposé une restriction des déplacements et des rassemblements. L'équipe a travaillé à contenir ce retard par l'utilisation de la collecte de données mobiles, l'exploitation des données préliminaires des enquêtes pour la tenue des ateliers de mobilisation des acteurs et l'organisation de la validation du diagnostic par un groupe restreint après constitution du CLE.

Voir les rapports diagnostics conjoint de l'espaces des CLE (**PIECE 2&3**).

#### ***A 1.1.2. – Tenir les ateliers de mise en place des Comités Locaux de l'Eau***

Les ateliers tenus dans le cadre du processus de mise en place des deux CLE sont au nombre cinq (05) : (01) atelier de lancement du processus de mise en place du CLE Sirba Amont, (02) ateliers de mobilisation des acteurs dans les deux espaces et (02) assemblées générales constitutives.

##### **L'atelier de lancement du processus de mise en place du CLE Sirba Amont**

L'atelier de lancement est une recommandation issue de l'étude de capitalisation qui a révélé que le portage du projet CLE par les acteurs de l'espace concerné pourrait être amélioré par une rencontre préalable d'information consacrant le lancement du processus. Le but de l'atelier était de faciliter la compréhension du processus de constitution du CLE par les services administratifs et techniques de l'espace concerné afin d'assurer le portage du projet CLE et de transcender l'approche sectorielle pour une approche intégrée de réalisation de la mission régaliennne de l'Etat en matière d'eau.

Le premier atelier de lancement a été organisé par l'Agence de l'eau du Gourma le 03 décembre 2019 dans la salle de réunion de l'antenne régionale de la chambre de commerce et d'industrie à Koupéla sous la Présidence du Gouverneur du Centre-Est. Il a connu la participation du Gouverneur de la région du Centre-Nord, des Hauts Commissaires des provinces du Namentenga et du Ganzourgou ; du Préfet du département de Koupéla, des Collectivités territoriales et les Usagers de l'eau de la zone du CLE. L'atelier a permis de présenter le projet, l'approche fondée sur les droits humains et l'approche de mise en place du CLE. Les recommandations formulées par les participants sont les suivants :

- A l'endroit des communes de l'espace de compétence du CLE : les participants ont recommandé d'inscrire dans leur budget annuel un appui financier au fonctionnement du CLE.
- A l'endroit de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Gourma : les participants ont recommandé de :
  - poursuivre la sensibilisation des acteurs de l'espace de compétence du CLE ;
  - impliquer les femmes dans le processus de mise en place des CLE et veiller à leur prise en compte dans les instances du CLE ;
  - adapter les outils de communication aux acteurs locaux.

Les débats menés autour de la problématique de la ressource en eau, les préoccupations sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), les difficultés constatées dans l'effectivité du droit à l'eau et l'assainissement et les recommandations formulées par les participants justifient la pertinence de l'activité. Il est apparu par la suite, que l'atelier de lancement est un atout pour l'accompagnement du processus de mise en place des CLE par les autorités régionales et provinciales. Elles se sont investies au côté de l'équipe. Les différentes correspondances administratives pour l'invitation des participants aux étapes du processus ont été portées par les différents Hauts Commissaires et le traitement du dossier de reconnaissance de CLE au niveau des Gouvernorats n'a pas connu de difficultés.

##### **Les ateliers de mobilisation des acteurs**

L'objectif de l'atelier de mobilisation était d'informer et de sensibiliser les acteurs (autorités administratives, services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales et les usagers) sur les enjeux et problématiques des ressources en eau du sous bassin en vue de susciter leur pleine adhésion au processus de mise en place du CLE. Il s'agit d'un forum des acteurs devant aboutir à la mise en place d'une Assemblée générale constituante pour la suite du processus de mise en place du CLE.

Deux ateliers de mobilisation des acteurs pour la constitution des CLE ont été organisés au cours de la période dans les deux espaces. Ils ont permis de toucher 293 personnes dont **21** Femmes par les messages de sensibilisation sur la GIRE, le processus de mise en place du CLE et les enjeux et problématiques de l'espace du CLE.

L'atelier organisé par l'Agence de l'eau du Gourma s'est tenue les 05 et 06 mars 2020 dans la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre-Est sis à Koupéla. Il a regroupé 124 participants dont **11** femmes. L'atelier organisé par l'Agence de l'eau du Liptako s'est tenue les 27 et 28 février 2020 dans la salle des fêtes de la Mairie de Boulsa avec 169 participants dont **10** femmes. Le tableau ci-après donne le profil et le nombre de participants par Agence de l'eau.

TABLEAU 2 : Profil des participants aux ateliers de mobilisation pour la constitution des CLE pilotes

Nombre de participants par profil	Atelier AEL	Atelier AEG	Total des participants	Total participante féminine
Haut-Commissaire	3	3	6	1
Préfets	8	6	14	0
Service de l'eau et l'assainissement	2	3	5	1
Service de la Santé	8	5	13	0
Service de l'Agriculture	8	7	15	0
Service de l'élevage	8	5	13	0
Service de l'environnement	8	7	15	0
Service de l'action sociale	2	0	2	0
Service de l'éducation	2	0	2	0
Force de défense et de sécurité	4	2	6	0
Autorité communale	8	10	18	1
Service technique communal	8	0	8	0
Conseiller villageois de développement	35	17	52	0
Organisation agro-sylvo-pastorale	35	21	56	<b>08</b>
Organisation professionnelle des femmes	15	8	23	10
Association des usagers de l'eau	0	14	14	0
Autorités coutumières et religieuses	15	10	25	0
Organisation des orpailleurs	0	1	1	0
Organisation de la Société Civile	0	5	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>169</b>	<b>124</b>	<b>293</b>	<b>21</b>

La sensibilisation sur la GIRE, l'AFDH et le processus de mise en place du CLE a touché 91 personnes des services de l'administration, 78 personnes des collectivités territoriales et 124 personnes des organisations locales.

Compte tenu du nombre pléthorique d'acteurs concernés par la constitution d'un CLE et des difficultés à faire siéger chaque organisation dans l'Assemblée générale du CLE, la démarche adoptée procède par la mise en place d'une Assemblée générale constituante avec une limitation du nombre de représentants par collègue d'acteurs dont la désignation répond aux critères suivants :

- la portion de la commune dans le sous bassin versant ;
- la prise en compte des femmes ;
- la présence d'ouvrages hydrauliques majeurs ;
- la prise en compte de toutes les communes ;
- les présences autour des ouvrages d'activités socio-économiques ;
- les enjeux majeurs liés à la gestion des ressources en eau.



**PHOTO 3 : Vue des participants de l'atelier de mobilisation du collège des services techniques et de l'administration pour la constitution du CLE Sirba amont**



**PHOTO 4 : Vu des participants de l'atelier de mobilisation du collège des usagers pour la constitution du CLE Sirba amont**

Ainsi, les ateliers de mobilisation ont abouti à la mise en place des deux Assemblées générales constituantes des deux CLE. La désignation des représentants s'est faite par les acteurs eux-mêmes par consensus au sein de chaque collègue dans le respect des critères fixés. La taille des Assemblées générales constituantes des deux CLE est la suivante :

**TABLEAU 3 : Composition de l'Assemblée générale constitutive des deux CLE pilotes**

Représentation par collège et par sexe	Administration et STD			Collectivités			Usagers			Total des membres		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
AEG	12	11	1	8	7	1	30	25	5	50	43	7
AEL	15	14	1	20	20	0	25	18	7	60	52	8
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>55</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>110</b>	<b>95</b>	<b>15</b>

Les femmes représentent seulement 13% de membres des assemblées générales constituantes des CLE. La faible représentativité des femmes dans les Assemblées générales est révélatrice des difficultés à faire appliquer le quota genre dans la constitution du CLE. Cette difficulté émane de deux facteurs :

- la faible représentativité des femmes dans les collèges de l'administration et des collectivités territoriales ;
- le refus des hommes d'accorder la place aux femmes de manière volontaire.

Le projet entend renforcer la sensibilisation des acteurs sur les principes de l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) et le Genre afin de faire prendre conscience des enjeux de la participation des femmes dans les instances de décisions.

- **Les Assemblées générales constitutives des CLE**

A l'issue de la mise en place de l'Assemblée constituante des CLE, les Agences de l'eau ont procédé à l'organisation des Assemblées générales constitutives. L'objectif principal de l'assemblée générale constitutive est l'adoption des textes constitutifs et la mise en place des organes du CLE par les membres.

Les Assemblées générales constitutives se sont tenues le 20 juillet 2020 dans la salle de la chambre de commerce à Koupéla pour le CLE Sirba Amont et le 27 juillet 2020 dans la salle des fêtes de la Mairie de Boulsa pour le CLE Faga amont sud-sud qui pris la dénomination de CLE Nima Zaabo. La dénomination « CLE Nima Zaabo » est un acte d'appropriation des acteurs qui ont choisi un nom qui s'identifie à leur ambition. Le terme Nima Zaabo » est la combinaison de la langue mooré et gulmatchema qui veut dire « Bonne gestion de la ressource en eau ».

Les AG constitutives ont toutes été présidées par le Haut-Commissaire de la province du Namentenga. Les travaux lors des AGC ont permis :

- l'adoption des textes statutaires du CLE (statuts et règlement intérieur) ;
- la mise en place des organes du CLE. Pour se faire, les quotas et les critères de désignation des représentants et de répartition des postes ont été adoptés en plénière avant que chaque collège ne procède en son sein aux tractations. Les différentes représentations dans les organes et leurs postes ont été adoptés par acclamation par la plénière ;
- l'adoption en plénière du procès-verbal de constitution du CLE après intégration des amendements faits.

Le tableau ci-après donne par Agence de l'eau, la composition des organes et la représentativité des femmes dans les organes.

TABLEAU 4 : Composition des organes des CLE Sirba amont et Nima Zaabo

	CLE Sirba Amont (AEG)						CLE Nima Zaabo (AEL)						TOTAL	
	Bureau exécutif		CPAS		Cellule de Contrôle		Bureau exécutif		CPAS		Cellule de Contrôle		T	F
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F		
Administration & STD	02	0	08	01	03	01	3	0	5	0	1	0	21	02
Collectivités	04	01	00	00	00	00	4	0	0	0	1	0	10	01
Usagers	05	01	00	00	02	00	4	2	0	0	1	0	12	03
TOTAL	11	02	08	01	05	01	11	02	5	0	3	0	43	06

La représentativité des femmes dans les organes des CLE constitués reste faible avec seulement six (06) femmes qui occupent un poste dans les organes de décision du CLE. Les femmes sont le plus souvent reléguées à occuper les postes de trésorier et de responsable à la mobilisation féminine. Pour les deux CLE, le poste de président est occupé par des Maires.

#### ***A.1.1.3 Organiser les cérémonies d'installation des CLE***

Les cérémonies d'installation des CLE ont eu lieu à la suite des Assemblées Générales constitutives. C'est le Haut-Commissaire du Namentenga qui a présidé les deux cérémonies d'installation. Elles ont été marquées par l'allocution de la présidente de cérémonie suivi de la remise officielle des textes fondamentaux du CLE au Président puis des conseils d'usage et les encouragements à l'endroit des membres du CLE. Les cérémonies d'installation se sont déroulées au même lieu que les Assemblées générales constitutives. Elle s'est tenue le 21 juillet 2020 pour le CLE Sirba Amont et le 28 juillet 2020 pour le CLE Nima Zaabo.



**PHOTO 5 : Signature par Mme le Haut-Commissaire du Namentenga du PV de constitution du CLE Nima Zaabo**



**PHOTO 6 : Installation des membres des organes du CLE Nima Zaabo par Mme le Haut-Commissaire**

#### ***A.1.1.4 Mettre en place les relais communautaires dans deux sous-bassins modèles***

La désignation des relais communautaires n'a pas pu se faire sur la période. Cette désignation nécessite des préalables dont la mise en place des CLE pilotes et la formation des équipes des CLE pour la conduite de l'activité. Avec la crise sanitaire qui a bouleversé le calendrier du projet et l'installation de la saison pluvieuse, la conduite du processus de désignation était devenue difficilement réalisable dans la période.

Le projet a cependant organisé la formation des membres de la Commission de Programmation, d'animation et de suivi (CPAS) sur l'approche de désignation des relais. Cette formation a été réalisée dans le mois de Septembre 2020. Cela n'a pas permis de dérouler les plans d'action établis par chaque CPAS.

L'activité sera réalisée au début de la 3<sup>e</sup> année du projet.

### **Extrant 1.2 - Les CLE ont les capacités nécessaires pour jouer leur rôle dans la GIRE**

Le renforcement des capacités des organes des Agences est l'axe central du projet. Pour les CLE, le renforcement de capacité vise leur dynamisation pour une meilleure contribution au processus GIRE. Au cours de la période, l'équipe a procédé à l'accompagnement des CLE par des formations. Les **12** CLE existants ont chacun bénéficié d'au moins une session de formation. Le projet a organisé sur la période **04** sessions de formation qui ont touché **98** membres issues des CLE.

#### ***A.1.2.1 Former des membres des Comités Locaux de l'Eau sur leurs rôles***

Le projet a organisé deux (02) sessions de formation sur les rôles et responsabilités des membres des CLE au profit des CLE constitués. Au total **44** membres issues des organes des CLE mis en place par le projet ont été touchés par ces formations dont **07** femmes. Le module sur les rôles et responsabilités du CLE a été organisé par l'Agence de l'eau du Gourma du 19 au 21 août 2020 à Koupéla et par l'Agence de l'eau du Liptako du **18** Au **20** Août 2020 à Kaya.

Le tableau ci-après donne le point des personnes touchées.

TABLEAU 5 : nombre de personne touchée par les formations sur le rôle et responsabilités des CLE

Nb de personne touchée	Agence de l'eau du Gourma (AEG)			Agence de l'eau du Liptako (AEL)			TOTAL		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Membre de CLE	25	05	20	19	02	17	44	07	37



**PHOTO 7 : session de formation des membres du CLE Nima Zaabo sur leur rôle**

#### ***A.1.2.2 Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences***

Au cours de la période, le projet a organisé (04) sessions de formation au profit des membres des organes des CLE. Ces sessions ont permis à **93** membres issus de **12** CLE de bénéficier d'au moins une formation sur l'un des thèmes suivants :

- l'approche fondée sur les droits humains (AFDH);
- la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- la prévention et gestion des Conflits liés à l'eau ;
- la planification et suivi-évaluation de projet
- les techniques de protection des berges ;
- l'approche sécurisation des ressources en eau ;
- la gestion financière et la mobilisation de ressources.

Le tableau ci-après donne la situation des membres des CLE touchés par thème.

**TABLEAU 6 : Nombre de membres de CLE touchés par les formations réalisées**

	GIRE	AFDH	Prevention et gestion de conflit	Approche SRE	Planification et SE	Technique de protection des berges	Gestion financière et mobilisation de ressource
<b>Nb de CLE touchés</b>	02	12	06	02	02	02	06
<b>Hommes</b>	02	104	25	12	34	17	61
<b>Femmes</b>	00	12	04	01	05	02	10
<b>Total</b>	<b>02</b>	<b>116</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>71</b>



**PHOTO 8 : Vue des participants à la formation sur la sécurisation des ressources en eau en travaux de groupe**



**PHOTO 9 : vue des participants à la formation sur la sécurisation des ressources en eau lors de la restitution de travaux de groupe**

#### ***A.1.2.3 Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)***

Au cours de la période, les Agences de l'eau ont accompagné les deux CLE mis en place pour l'obtention de leurs arrêtés de reconnaissance et l'élaboration de leurs programmes d'activités annuels. A cet effet, le projet a organisé au profit de chacun de ces CLE un atelier d'élaboration de leur programme d'activités et budget de l'année 2020-21. Les plans d'actions sont en cours de finalisation. Ils seront financés dans le cadre de la signature d'un protocole entre les Agences de l'eau et les CLE. Les Projets de protocole de financement ont été discutés par le consortium.

#### ***A.1.2.4 Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances***

L'équipe technique a tenu le 30 Octobre 2020 une rencontre de capitalisation du processus de mise en place des deux CLE afin d'en tirer les leçons pour mieux réussir les processus pour la mise en place des quatre (04) autres CLE. La rencontre a permis de :

- faire le bilan de la conduite du processus dans les deux espaces afin d'identifier les étapes, les points de convergence et les points de divergence ;
- faire le point financier de la mise en place des CLE pilotes ;
- échanger sur les succès, les difficultés qui ont jalonné le processus de constitution des CLE dans chaque espace ;
- échanger sur la contribution et l'implication de chaque membre du consortium et des partenaires stratégiques ;
- identifier les facteurs/conditions de l'environnement qui ont permis les succès et constitué des contraintes du processus ;
- formuler les mesures correctives pour les quatre autres CLE à mettre en place ;
- convenir sur le plan d'action spécifique de mise en place des quatre CLE prévus ;

En termes de succès, difficultés, leçons apprises, l'équipe note les points suivants :

##### **a) Succès :**

- La visualisation globale des problématiques de l'espace du CLE choisi à travers une cartographie permet de centrer les investigations du diagnostic sur les zones à enjeux ;
- Le lancement du processus est un succès car il a facilité la collecte des données, la participation des acteurs pour la suite du processus ;
- L'approche atelier de lancement et l'approche mission d'information combinées ont permis d'améliorer l'adhésion des autorités administratives ;
- L'usage de mWater a permis d'accélérer la collecte et le traitement de données ;

- Le fait de s'appuyer sur les Services Techniques Déconcentrés (STD) et les Points Focaux Eau et Assainissement (PF/EA) des mairies pour la collecte de données du diagnostic a permis de minimiser les risques sécuritaires pour des personnes externes à la localité ;
- La participation des STD et PF/EA des Mairies permet à ces acteurs qui seront au cœur du CLE d'être déjà imprégnés des réalités de l'espace.

#### b) Difficultés

- La difficulté à engager les autorités administratives dans l'accompagnement du processus lorsqu'elles ne sont pas approchées au préalable ;
- La contrainte de la connectivité et la qualité (fiabilité) de certaines données ont contribué à allonger la durée de collecte de données dans certaines communes ;
- La compréhension du diagnostic allégé n'a pas été harmonisée au sein du consortium avant la rédaction ;
- L'absence dans les guides de certaines données utiles a rendu difficile les analyses ;
- La difficulté d'accès aux données existantes au niveau des services de l'administration. Les promesses de transmission qui ne sont pas tenues ou l'exigence de correspondance officielle pour y accéder ;
- La difficulté à mobiliser et avoir les femmes dans le processus et la constitution du CLE .

#### c) Leçons apprises

- L'aspect cartographie (visualisation des problématiques et enjeux) doit être un élément à part entière du processus et non un point des termes de référence (TDR) du processus ;
- La nécessité d'organiser des sorties de prise de contact auprès des autorités administratives (HC et Gouvernorat) afin de solliciter leur accompagnement du processus ;
- L'atelier de lancement a permis la participation de l'ensemble des acteurs dans le reste du processus. Il a même été adopté que les Mairies puissent insérer une ligne dédiée à l'appui au fonctionnement du CLE dans leur budget. Les directeurs en charge de l'eau ont plus adhéré et on a remarqué leur implication dans l'organisation des rencontres par exemple ;
- La mission d'information au niveau de l'AEL a permis également aux acteurs de mieux s'impliquer dans le processus. Les lettres et TDR des étapes étaient envoyés et les acteurs étaient prêts et ont pris sur eux la diffusion ;
- La tenue d'un atelier de lancement permet de faciliter l'accès aux données secondaires auprès des acteurs informés ;
- En plus des enquêteurs sur le terrain, il est nécessaire de procéder à la collecte de données secondaires (bibliographie) pour confronter les données et étayer les analyses ;
- Le fait de vouloir faire un diagnostic dit allégé si cela n'est pas bien compris ou harmonisé peut conduire à des résultats différents.

## Résultat 2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG

Le projet a au cours de la période, œuvré pour une synergie entre les Comités locaux de l'eau (CLE) et les démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) à travers la formation conjointe de **50** membres issus de **19** démembrements de l'ONAPREGECC et de **06** issus des CLE.

Le consortium a validé une note portant directives pour la sélection de maître d'œuvre sociale dans le domaine de la protection des ressources en eau. Dans le même temps, l'Agence de l'eau du Gourma a

réalisé une étude d'identification des zones de recharge en vue d'appuyer le Comité local de l'eau dans la réalisation d'ouvrage de protection de ces zones sensibles.

### **Extrant 2.1 - Les CLE sont appuyés pour mener des actions de protection et de préservation des ressources en eau**

Les difficultés engendrées par la crise sanitaire n'ont pas permis de mettre en œuvre les activités conformément au calendrier prévu.

#### ***A.2.1.1 Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans deux sous-bassins modèles***

Durant la période, le projet a contribué à la réalisation d'une étude de faisabilité de recharge artificielle d'une nappe dans l'espace de compétence du comité local de l'eau Sirba Amont et l'élaboration de notes directives pour la sélection de maitres d'œuvre sociale pour la protection des ressources en eau.

- **L'étude de faisabilité de recharge artificielle d'une nappe dans l'espace de compétence du comité local de l'eau Sirba**

L'objectif de l'étude est de proposer des solutions pour favoriser l'infiltration de quantités importantes d'eau dans un aquifère située dans une zone à déficit hydrique. Ainsi, l'étude est parvenue à :

- localiser trois zones préférentielles d'infiltration dans le sous bassin de Sirba amont ;
- identifier les fractures majeures dans la zone d'étude.
- déterminer l'intérêt hydrogéologique de la zone fracturée et sa caractérisation ;
- proposer un procédé d'optimisation de la recharge de l'aquifère ;
- proposer des actions de protection de ces zones.

L'étude a été menée par un Agent de l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) et a constitué pour lui une opportunité de formation diplômante. Le rapport produit sera soutenu devant un jury académique et les résultats seront valorisés par le projet à travers la mise en œuvre des recommandations et le partage d'expérience avec les autres Acteurs.



**PHOTO 10 : Kaboré Florent Agent de l'AEG et de son encadreur sur le terrain**



**PHOTO 11 : Site d'infiltration dans le village de Bagyanga (Dargo)**

- **L'élaboration de directives pour la sélection de maitre d'œuvre social (MOS) pour la protection des ressources en eau**

L'élaboration de la directive rentre dans le cadre de l'approche participative adopté par le projet pour la réalisation d'actions de protection des ressources en eau. Dans cette approche, une subvention est accordée aux organisations locales de développement pour la réalisation d'activités de protection au profit des Comités Locaux de l'Eau (CLE). Il s'agit d'une modalité innovante de participation des organisations locales de développement à la réalisation des missions des CLE en matière de protection des ressources en eau. Les objectifs visés à travers la participation des organisations locales à la protection des ressources en eau sont :

- protéger les sites dégradés dans l'espace de compétence des CLE ;
- renforcer les modalités de mise en œuvre de la GIRE à travers une participation des associations locales de développement ;
- renforcer la durabilité des mesures de protection par la participation des associations locales de développement au suivi post-projet des sites protégés ;
- renforcer les capacités des CLE dans leur mission et leur rôle intégrateur et collaboratif avec des Organisations locales de développement.

L'équipe technique de mise en œuvre du projet a procédé à la validation des directives lors de sa session du 18-19 juin 2020 tenue dans la salle de réunion de WaterAid.

Voir le document portant Directives pour la sélection d'une organisation locale en tant que maître d'œuvre sociale pour la protection des ressources en eau (**PIECE 4**).

#### ***A.2.1.2 Appuyer des micro-projets issus des plans d'action des CLE***

L'octroi des subventions aux CLE n'a pas pu se faire au cours de la période. Toutefois, les Agences de l'eau ont accompagné les deux CLE mis en place dans l'élaboration de leur plan d'actions annuel, procédé à la validation des plans d'actions et à l'élaboration des projets de protocole de financement. La signature des protocoles interviendra au début de la troisième année de projet. Leur mise en œuvre sera effective au cours de la troisième année.

Le retard accusé dans la mise en place des CLE pilote, les mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire, l'installation de l'hivernage et les délais de finalisation des activités préliminaires de l'activité ont été les principales difficultés qui ont joué sur le processus.

#### ***A.2.1.3 Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau***

Non planifiée sur la période.

### **Extrant 2.2 Un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est mis en place**

Le projet travaille à l'établissement d'une synergie entre l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaire (ONAPREGECC) avec les CLE. Cette approche est novatrice car depuis la création de l'ONAPREGECC en 2015, la prévention et la gestion de conflit lié à l'eau leur est dévolues. Dans le même temps les CLE ont la même mission. Le projet travaille donc à ce qu'il y ait une complémentarité entre les deux cadres. Ainsi, le projet permettra à termes aux Agences de l'eau d'avoir une meilleure connaissance des conflits liés à l'eau qui surviennent dans leurs espaces par le partage d'information entre les CLE, le dispositif de l'ONAPREGECC et l'Agence de l'eau et une meilleure gestion de ces conflits.

#### ***A.2.2.1 Concevoir un mécanisme de prévention et gestion des conflits***

Les observatoires de prévention et de gestion des conflits communautaires sont des organes institutionnels déconcentrés jusqu'au niveau village. Les investigations menées ont permis de relever :

- L'idée du consortium de mécanisme de prévention et de gestion de conflits liés à l'eau est alignée sur les missions de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires. Il n'était donc pas nécessaire de multiplier les cadres pour un même objet ;
- L'observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) est déconcentré jusqu'au niveau village avec un lien fonctionnel entre les

différents niveaux. La situation de mise en place des démembrements de l'observatoire dans la zone pilote ciblée par le projet est résumée dans le tableau ci-après :

TABLEAU 7 : Situation par région des observatoires créés

Situation par région	Est	Centre-Nord	Plateau Central	Centre-Est
Observatoire Départemental	27	28	20	30
Observatoire Villageois	225	949	256	734

- La mise en place officielle des démembrements par la prise d'actes administratifs est effective sur l'ensemble des régions cibles ;
- Les démembrements de l'observatoire rencontrent toutefois des difficultés pour leur opérationnalisation compte tenu principalement de moyens financiers limités ;
- Les outils de l'opérationnel de l'Observatoire n'intègre pas la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme un mécanisme spécifique de prévention et de gestion de conflit ;

Ces différents constats faits avec le Secrétariat Permanent de l'Observatoire Nationale de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP/ONAPREGECC) a conduit à l'établissement d'un protocole de collaboration avec cette institution afin d'appuyer l'opérationnalisation des démembrements de l'Observatoire. Le plan d'actions opérationnel du protocole est le suivant :

TABLEAU 8 : Plan d'actions convenu avec le SP/ONAPREGECC

#	ACTIVITES	DUREE	GROUPE CIBLE	RESPONSABLE	APPUI
1	Organiser un atelier de formation des membres des Observatoires régionaux, provinciaux et départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaire	3 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois membres par démembrement de l'observatoire</li> <li>• Membres du bureau de CLE</li> </ul>	SP/ONAPREGECC	WaterAid AEG AEL
2	Appuyer les villages à identifier les membres de l'Observatoire dans leur village	5jours	50 villages dans les deux espaces de CLE	SP/ONAPREGECC	AEG AEL
3	Organiser un atelier de formation des membres des observatoires villageois de prévention et de gestion des conflits communautaires	2 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois membres par démembrement de l'observatoire</li> <li>• Membres du bureau de CLE</li> </ul>	SP/ONAPREGECC	WaterAid AEG AEL
4	Organiser des émissions radios sur la prévention et la gestion des conflits communautaires liés à l'eau	PM	2 émissions radios dans l'année en 3 langues	SP/ONAPREGECC	WaterAid AEG AEL
5	Appuyer les membres des observatoires départementaux à la tenue d'une session statutaire	1jr	Au plus 10 observatoires départementaux	SP/ONAPREGECC	WaterAid AEG AEL

#### ***A.2.2.2 Appuyer le mécanisme de prévention et de gestion des conflits***

Dans le cadre du protocole de collaboration signé entre le projet et le SP/ONAPREGECC, deux (02) sessions de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'eau ont été organisées au profit des démembrements régionaux, provinciaux et départementaux et des CLE. Au total **50** personnes ont été touchées par cette formation dont **11** issues des CLE et **06** Femmes.

TABLEAU 9 : Profil des participants aux sessions de formation sur la prévention et gestion des conflits

Participants	Nombre		Par sexe		Par structure			
	Invité	Présent	Homme	Femme	Service administratif	Service communal	Service technique de l'Etat	Organisation locale
Démembrement régional	8	8	7	1	2	0	6	0
Démembrement Provincial	8	6	5	1	3	0	3	0
Démembrement Départemental	24	23	23	0	14	3	6	0
Bureau de CLE	10	11	7	4	0	5	3	3
Agence de l'eau	4	2	2	0	0	0	2	0
<b>TOTAL</b>	54	50	44	6	19	8	20	3

La première session s'est tenue du 29 septembre au 02 Octobre 2020 dans la salle de réunion de la chambre de commerce et d'industrie de l'antenne régionale de Koupéla. Cette session a connu la participation de 23 personnes.



**PHOTO 12 : vue des participants de Koupéla en travaux de groupe avec au fond les formatrices du SP/ONAPREGCEC debout**



**PHOTO 13 : vue des participants de Kaya en travaux de groupe lors de la formation sur la prévention et gestion des conflits**

La deuxième session s'est tenue du 13 au 15 octobre 2020 dans la salle Polyvalente de Kaya avec la participation de 27 personnes.

Cinq modules ont été abordés au cours de ces sessions.

TABLEAU 10 : Présentation des modules et des formateurs de la session sur la prévention et gestion de conflit

<i>Thème</i>	<i>Pool de Koupéla</i>	<i>Pool de Kaya</i>
<b>Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) : Enjeux et problématiques</b>	Djibril BARRY (WaterAid)	Djibril BARRY (WaterAid)
<b>Etat des lieux des conflits communautaires au Burkina Faso et dispositif national de prise en charge</b>	Mme KABORE/OUANGRE Korotimi (SP/ONAPREGECC)	BANHORO Moussa (SP/ONAPREGECC)
<b>Techniques d'analyse du conflit communautaire ;</b>		
<b>Techniques de détection des risques et de prévention des conflits communautaires</b>	Mme GO Anne Louise (SP/ONAPREGECC)	
<b>Techniques de gestion des conflits communautaires</b>	Mme KABORE/OUANGRE Korotimi (SP/ONAPREGECC)	TIENDREBEOGO Marcel (SP/ONAPREGECC)
<b>Technique de collecte d'information à l'aide des fiches de suivi des conflits</b>		

A l'issu de la formation, un groupe WhatsApp a été créée dans chaque pool afin de favoriser les échanges et partage d'information entre les membres des observatoires et des CLE.

### **Résultat 3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau**

Le système d'aide à la décision est un outil que le projet entend mettre en place au sein des deux Agences sur une portion des bassins de la Sirba et de la Faga en vue de fournir à l'organe décisionnel des Agences des informations pertinentes et éclairées pour la prise de décision.

La phase de construction théorique du système est presque aboutie et la phase pratique a démarré avec l'acquisition d'une partie des équipements de suivi des ressources en eau, la validation de l'application informatique de modélisation, la validation des sites de collecte de données et la désignation des points focaux dans chaque structure productrice de données pour l'animation de la plateforme de partage de données.

La principale difficulté rencontrée est liée au ralentissement du processus dû aux enjeux institutionnels. En effet, la mise en place du système au niveau des Agences de l'eau est vue par certains acteurs comme une activité relevant de leurs prérogatives. Le projet a adopté une stratégie rassurante et participative avec la tenue d'une série de concertations au niveau central afin de réussir l'action.

#### **Extrant 3.1 - Des outils d'aide à la décision sont développés par les agences**

Le système d'aide à la décision est en cours de construction. Les principaux acquis sont l'identification de l'application de modélisation, la réflexion avec les acteurs sur le système de partage de données, l'identification des sites et des instruments de mesure et les concertations avec les acteurs centraux pour leur appui.

##### ***A 3.1.1 Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision***

Le logiciel de modélisation « WEAP » - (Water Evaluation And Planning System) a été choisi pour la modélisation des deux sous bassins sur lesquels les deux CLE ont été mis en place. Le choix a été fait après une analyse de l'existant et des avantages comparatifs de l'application.

Au cours de la période, le projet a développé une note conceptuelle du système en fonction des besoins et exigences du logiciel WEAP. Cette note donne :

- la définition du système ;
- les composantes du système ;
- le processus de mise en place ;
- la stratégie de mise en place ;
- les produits du système
- le plan opérationnel de mise en place.

La note technique a fait l'objet de validation au sein du consortium et des séances de présentation de la note ont été organisées au profit du SP/GIRE, l'ANAM et de la DGRE.

Voir la note conceptuelle de mise en place du Système d'aide à la décision en matière de GIRE (SAD/GIRE) (**PIECE 5**).

### ***A 3.1.2 Planter un dispositif spécifique de collecte de données***

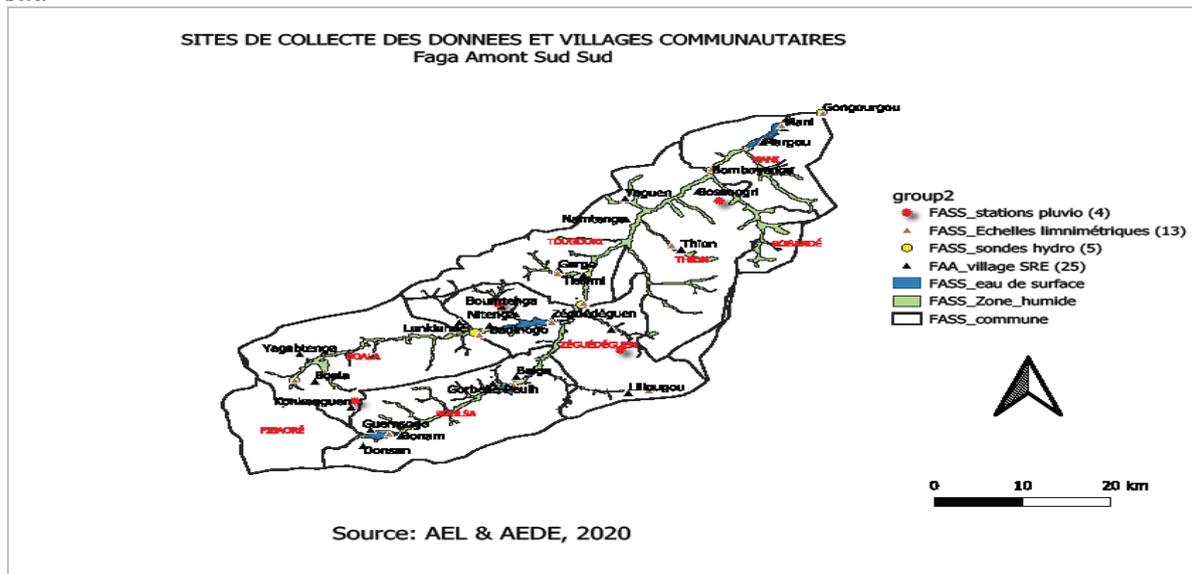
Au cours de la période, le projet a permis d'établir après analyse une liste d'équipements à acquérir afin de renforcer le dispositif de collecte de données existant. En effet, l'état des lieux des instruments de collecte de données dans les deux sous bassins cibles montre un gap important par rapport aux besoins. Cet état des lieux montre l'absence de station synoptique et de stations piézométriques dans les deux espaces des CLE. Ainsi, le projet a engagé des échanges avec la Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE) de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) afin de définir les caractéristiques des instruments homologués au niveau national. Cependant avec le projet d'optimisation du réseau de suivi des ressources en eau, engagé par le projet « Approvisionnement en eau potable et assainissement PAEPA » financé par la Banque Mondiale, il a été convenu d'élargir les échanges avec l'unité technique du projet en charge du volet GIRE. Ces concertations devraient permettre d'instaurer une synergie dans le domaine du renforcement de la connaissance de la ressource de ces deux sous bassins et la prise en compte des données qui seront générées par le dispositif du projet dans le système national.

Dans le cadre de l'application de l'approche sécurisation des ressources en eau, le projet a acquis un lot de 50 pluviomètres avec les supports qui seront implantés dans 50 villages tests où les relais communautaires seront mis en place pour le suivi des ressources en eau. L'implantation de ces pluviomètres interviendra à l'issue de l'identification des relais communautaires.

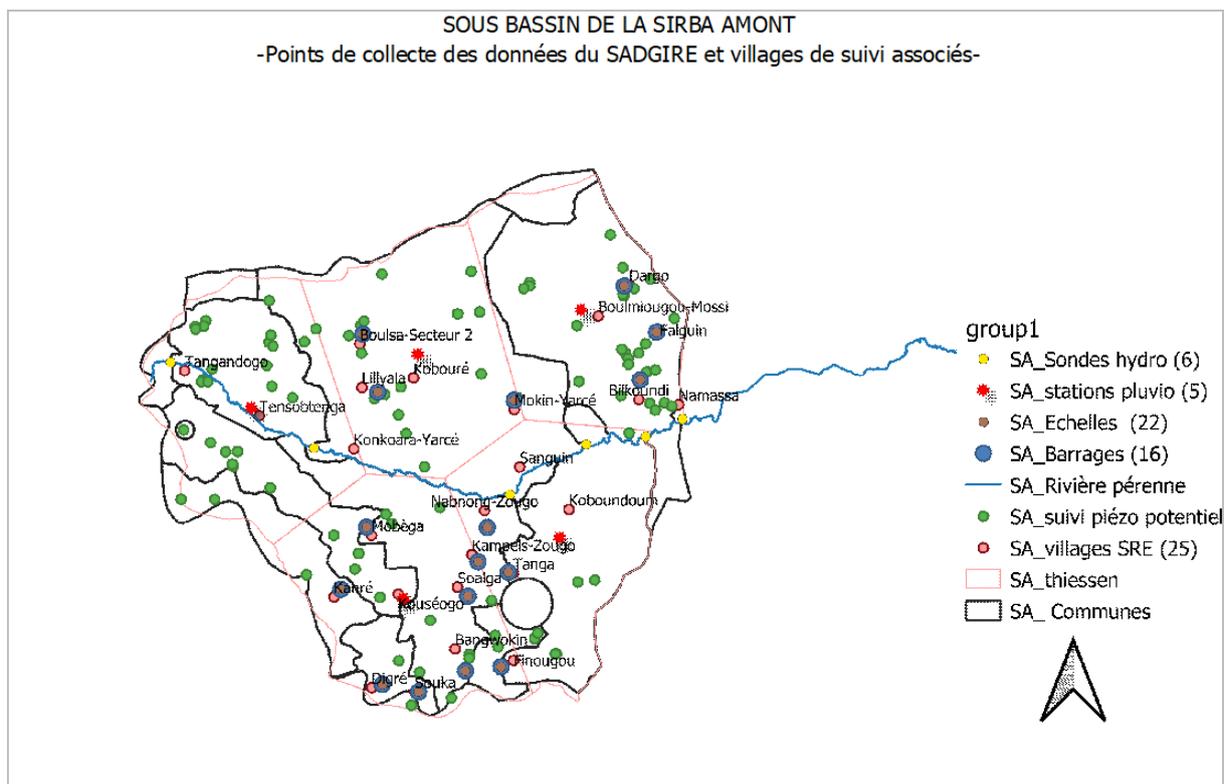
Le projet a aussi mené une analyse du milieu suivi d'une sortie terrain pour l'identification des sites d'implantation des instruments de mesure et la validation des villages tests devant abriter les relais communautaires.

Les cartes ci-après indiquent les différents points de collecte de données identifiés.

**CARTE 1 : Sites de collecte des données et villages communautaires de l'espace Faga amont sud sud**



**CARTE 2 : Sites de collecte des données et villages communautaires de l'espace Sirba amont**



### A 3.1.3 Mettre en place les mécanismes de partage d'information

La problématique de partage de données est au cœur de la durabilité du système d'aide à la décision. Afin d'apporter des réponses adéquates à ce problème rencontré par beaucoup de systèmes, le projet a opté pour une stratégie de co-construction et de plaidoyer. A cet effet, il a été organisé :

- un atelier de réflexion sur le partage des données avec les services techniques déconcentrés ;
- des missions de plaidoyer auprès des autorités administratives de la zone cible ;
- des rencontres d'échanges bipartites avec les services techniques centraux stratégiques ;
- une rencontre de plaidoyer avec le Secrétaire général du Ministère en charge de l'eau.

- L'atelier de réflexion et de partage des données

L'atelier de réflexion a eu pour objectif principal de structurer le processus de partage des données du système d'aide à la décision entre les agences de l'eau (AEL et AEG) et les structures techniques de l'Etat. Pour sa préparation, une mission prospective a d'abord été réalisée. Cette mission a permis de s'entretenir avec l'ensemble des services techniques déconcentrés de l'Agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la planification et de l'eau sur leurs missions, les données produites et les besoins en matière d'information.

L'atelier de réflexion s'est tenue le 17 Août 2020 dans la salle de réunion de l'antenne régionale de Plan international à Koupéla. Il a regroupé 22 participants issues des services techniques centraux et déconcentrés de l'administration. Le tableau ci-après donne le profil des participants.

TABLEAU 11 : Profil des participants à l'atelier de réflexion sur le partage des données

Structures	Espace du CLE Sirba	Espace du CLE Nima Zaabo	Autres	Total
DRAAH	01	01	0	02
DRRAH	03	01	0	04
DREEVCC	03	01	0	04
DREA	03	01	0	04
DREP	03	01	0	04
Agences de l'eau	02	0	0	02
SP/GIRE	00	0	01	01
DGRE	0	0	01	01
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>05</b>	<b>02</b>	<b>22</b>

L'atelier a permis d'échanger sur la mise en place du système d'aide à la décision notamment sur le mécanisme à mettre en place pour un meilleur partage des données. L'atelier a permis au projet de disposer de recommandations et de plan d'actions pour la mise en place du système. Les principales recommandations sont les suivantes :

- la désignation dans chaque structure technique concernée d'une personne ressource pour le suivi de l'opérationnalisation de la mise en œuvre du mécanisme de partage des données. Cette désignation pourrait se faire par les autorités administratives compétentes pour donner plus de poids et de sérieux à la mission de la personne ;
- la désignation par le gouvernorat d'un point focal dans chaque service technique identifié ;
- la création d'un groupe WhatsApp pour le partage électronique des données ;
- la tenue de rencontre d'échange tous les six (06) mois pour le suivi du processus de partage des données ;
- la création d'un onglet sur le site web des agences de l'Eau pour la diffusion des informations sur le SADGIRE.



**PHOTO 14 : vue des participants à l'atelier de réflexion sur le partage des données avec au premier plan les DREA du Centre-Nord et de l'Est**

- **Les missions de plaidoyer auprès des autorités administratives de la zone cible**

Les missions de plaidoyer ont été organisées à l'endroit des Gouverneurs de région afin d'avoir leur accompagnement dans la mise en place du système d'aide à la décision de façon générale et dans la désignation des points focaux des services techniques déconcentrés de façon spécifique. Ainsi, l'AEDE de concert avec chaque Agence de l'eau a rencontré du 06 au 13 octobre 2020 les Gouverneurs des régions de l'Est, du Centre-Est, du Plateau Central et du Centre Nord.

- **Les rencontres d'échanges bipartites avec les services techniques centraux stratégiques (SP/GIRE, DGRE et ANAM)**

Les rencontres bipartites avec les services techniques stratégiques avaient pour principal objectif de susciter leur participation au processus de construction du système d'aide à la décision. La rencontre de travail avec l'équipe du SP/GIRE s'est tenue le 09 septembre 2020 dans la salle de la Bibliothèque du Centre National de Documentation et d'Information sur l'Eau (CNDIEau). La rencontre avec l'équipe de la Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE) s'est tenue le 17 Septembre 2020 dans la salle de réunion de la DEIE puis le 30 novembre 2020 dans la salle de réunion de la DGRE. La rencontre avec le Directeur Général de l'Agence nationale de la météorologie s'est tenue le 01 décembre 2020 dans le bureau du Directeur Général. Il est ressorti de ces rencontres, les observations suivantes :

- le projet d'amélioration des services d'eau et d'assainissement (PAEA/BM) au Burkina Faso financé par la Banque Mondiale connaît un démarrage effectif sur le terrain et prévoit l'acquisition d'importants équipements au profit des Unités de Collecte de Données et d'Informations sur l'Eau (UCDIEau) ;

- une étude d'optimisation du réseau de suivi des ressources eau a démarré et son rapport préliminaire propose la suppression des réseaux secondaires et établi un réseau à trois niveaux : national, régional et communautaire ;
- l'étude prévoit prendre en compte les besoins des Agences de l'eau en matière d'information pour la réalisation de leurs missions ;
- s'inscrire dans la dynamique de l'étude d'optimisation des réseaux de suivi des ressources en eau ;
- la nécessité de la contribution des autres secteurs utilisateurs des produits météorologiques à l'effort de production des données ;
- le besoin d'inscrire le secteur de la météorologie comme un secteur prioritaire qui doit être mis à l'abri des chocs liés aux crises.

Les recommandations formulées à l'endroit du consortium sont les suivantes :

- prendre attache avec la responsable du volet GIRE du projet pour échanger et voir dans quel mesure il puisse y avoir une synergie d'action ;
- Etre disponible à rencontrer l'équipe chargée de la conduite de l'étude d'optimisation du réseau de suivi des ressources en eau qui a un planning établi de collecte d'information auprès des Agences de l'eau ;
- Que le projet puisse conduire un plaidoyer pour que les Agence de l'eau puissent inscrire des lignes d'appui au suivi météorologique dans l'octroi des ressources de la Contribution financière à l'eau (CFE) dans la mesure où la connaissance météorologique participe à la bonne gestion des ressources en eau ;
- Que le projet plaide auprès des Agences de l'eau pour leur participation au suivi du réseau de la météorologique par des opérations de collecte de données et de maintenance du réseau dans leur espace après leur formation ;
- Que WaterAid puisse accompagner l'ANAM dans son plaidoyer pour la participation du secteur de l'eau au financement de son fonctionnement



**PHOTO 15 : vue des participants à la rencontre de présentation du SADGIRE au SP/GIRE**



**PHOTO 16 : vue des participants à la rencontre de présentation du SADGIRE à la DEIE**

- **La rencontre de plaidoyer avec le Secrétaire général du Ministère en charge de l'eau.**

L'audience avec le Secrétariat Général du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement avait pour principal objectif de présenter le projet GIRE-UE et son état de mise en œuvre en vue de susciter un accompagnement des parties prenantes. De manière spécifique, l'audience visait à présenter le système d'aide à la décision et à solliciter l'accompagnement des structures. L'audience s'est tenue le 30 novembre 2020 et la délégation du consortium était composée du Directeur Pays de WaterAid, de Madame la Directrice du département programme de WaterAid, du Coordonnateur du projet GIRE, du chargé de projet de l'AEDE et du chargé de mission de l'AEDE. La délégation du Ministère qui a assisté à l'audience était composée du SG/MEA, SP/GIRE, du Conseiller Technique du Ministre, et du chargé de mission du SG/MEA.

Il est ressorti de l'audience, les orientations suivantes adressées au consortium :

- Le projet doit rechercher une synergie avec la DGRE et le projet PAEA/BM car un travail d'opérationnalisation du SNIEau est en cours ;
- Le SP/GIRE doit travailler à établir une synergie entre les différents projets financés par l'Union Européenne par l'instauration par exemple de rencontre SP/GIRE et les projets ;
- Les différents projets financés par l'Union Européenne pourront s'inviter à leurs différentes sessions du comité de suivi dans la perspective d'une synergie d'action ;
- Le projet doit travailler dans une perspective de durabilité en mettant en place des mécanismes stables.

Le SG/MEA a affirmé sa disponibilité à accompagner le consortium dans la mise en œuvre du projet.



PHOTO 17 : vue des participants à l'audience avec le SG/MEA

#### *A 3.1.4 Former les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision*

L'activité est liée à la mise en place du système. La formation est planifiée à la 3<sup>e</sup> année.

#### *A 3.1.5 - Coacher les équipes des agences dans l'implémentation du système*

L'activité est liée à la mise en place du système. La formation est planifiée à la 3<sup>e</sup> année.

#### *A 3.1.6 - Gérer le système d'aide à la décision*

L'activité est liée à la mise en place du système. La formation est planifiée à la 3<sup>e</sup> année.

### **Résultat 4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL**

Ce résultat est basé principalement sur la promotion de l'AFDH et du Genre dans le processus GIRE. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités des acteurs en matière d'AFDH notamment à

travers des sessions de formation. Cela a permis de créer des conditions favorables pour une meilleure implication des parties prenantes aux concertations préalables pour la mise en place des CLE et au sein des CLE. Le projet a pu former 107 personnes issues des services techniques déconcentrés, des comités locaux de l'eau, des acteurs de la communication et des acteurs de théâtre.

#### **Extrant 4.1 Les acteurs sont formés sur les approches genre et AFDH et leur intégration dans la GIRE**

Le projet a permis le développement de modules adaptés GIRE et AFDH qui seront utilisés par des compétences formées pour dérouler les actions de sensibilisation dans leur zone de compétence. Le contexte sécuritaire et le retard accusé dans le démarrage du projet ont freiné la bonne mise en œuvre de l'activité.

##### ***A 4.1.1 Former les acteurs sur le genre et l'AFDH et leur intégration dans la GIRE***

Les acteurs formés en tant que formateurs ont pu au cours de la période, dérouler leurs connaissances pour renforcer les capacités des comités locaux de l'eau (CLE). Ainsi, les formateurs formés la première année ont animé trois (03) sessions de formation au profit des membres des comités locaux de l'eau (CLE). Cela a permis de toucher **64** membres issus des CLE. En plus des membres des CLE, le projet a contribué à la formation de 09 animateurs de radio locale et 06 responsables de troupes de théâtre dans la perspective de mise en œuvre d'une campagne de théâtre radiophonique sur la GIRE et l'AFDH.

- **La formation des membres des CLE sur l'AFDH et la GIRE**

Les Agences de l'eau ont organisé plusieurs sessions de formation sur l'AFDH et la GIRE au profit des membres des CLE existants et nouvellement constitués.

Les sessions organisées par l'Agence de l'eau du Gourma se sont tenues respectivement du 20 au 21 février 2020 à Fada dans la salle de réunion de la mairie avec **32** participants et du 19 au 21 Août 2020 dans la salle de réunion de l'antenne régionale de la Chambre de commerce et d'industrie de Koupéla avec **21** participants. La session organisée par l'Agence de l'eau du Liptako s'est tenue le 21 Janvier 2020 à Dori dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) Sahel avec **21** participants.

Ces différentes sessions ont été animées par les formateurs formés à la première année.

- **La formation des membres des animateurs de radio et des responsables de troupes de théâtre sur l'AFDH et la GIRE**

La formation s'est déroulée du 27 au 28 Août 2020 dans la salle de réunion de Plan International Koupéla. Elle a permis de :

- améliorer la compréhension des participants sur le contexte du secteur de l'eau et le concept de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- améliorer la compréhension des participants sur l'approche fondée sur les droits humains et son application au secteur de l'eau ;
- disposer d'un pool d'animateurs disposant des connaissances et capables de réaliser des émissions de sensibilisation radiophoniques sur la GIRE et l'AFDH ;
- concevoir avec les animateurs radios et les responsables de troupe de théâtre une campagne de sensibilisation des populations de l'espace de gestion des Agences de l'eau ;
- convenir du contenu et d'un plan opérationnel de mise en œuvre de la campagne.

L'atelier a regroupé au total 27 participants répartis comme suit : 9 représentants de radio et 6 Membres de troupes théâtrales. Le tableau ci-après donne les caractéristiques des participants.

TABLEAU 12 : Profil des participants de la formation des animateurs de radio et des troupes de théâtre sur la GIRE et l'AFDH

Profil des participants	Participant des radios	Participants des troupes de théâtre	Participants des CLE	Participants Services Techniques Centraux	Participants du consortium	Total
Nombre invité	9	6	2	2	2	27
Nombre présent	9	6	2	2	1	26
Nombre de femme	1	2	0	1	0	4
Participant ayant qualité de décision (Directeur, maire, Préfet, ...)	6	2	2	0	0	10

Le taux de participation à la formation est de 96%. La participation féminine à la rencontre a été faible soit seulement 15%. Le SP/ONAPREGECC était représenté par deux Chefs de département. Le Chef de département en charge de l'information et de la sensibilisation et le chef de département en charge du Suivi-évaluation. Cette participation préparait la tenue de la formation des démembrés de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC).



PHOTO 18 : Vue des participants en travaux de groupe lors de la formation

#### **Extrait 4.2 Les populations des zones cibles sont informées sur leur droit d'accès à l'eau**

Compte tenu de la dégradation du contexte sécuritaire, les réflexions ont été engagées pour dérouler les activités avec le minimum de risques pour les équipes. L'équipe a bénéficié d'une communication

du point focal sécurité de WaterAid sur la situation sécuritaire et les bonnes pratiques lors d'une session de travail de l'équipe. En perspective, WaterAid a programmé un atelier de réflexion sur l'adaptation des approches au contexte sécuritaire du pays.

#### **A.4.2.1 Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau**

Les activités de constitution des deux CLE ont été des occasions pour la sensibilisation des acteurs sur la GIRE et l'AFDH. Ainsi, lors des deux ateliers de mobilisation les participants ont été sensibilisés sur la problématique de la gestion des ressources en eau et la prise en compte des droits humains à travers deux communications. Les messages ont pu toucher 293 participants dont 91 issus des services techniques de l'administration, 78 issues des collectivités et 110 issus des usagers.

#### **A.4.2.2 Mettre sur les sites WEB des agences la documentation produite**

Le projet a appuyé la refonte des sites web des Agences de l'eau et la formation sur la prise en main de l'animation du site. Les articles sont régulièrement publiés sur les sites des Agences de l'eau qui retrouvent un regain de vitalité grâce au projet.



PHOTO 19 : Capture d'écran de la page d'accueil du site web de l'AEG



PHOTO 20 : Capture d'écran de la page d'accueil du site web de l'AEL

### **Extrant 4.3 - Les documents clé de la GIRE intègrent les approches genre et AFDH**

Les différents consortiums bénéficiaires de la subvention de l'Union Européenne prévoit l'analyse des processus GIRE sous l'angle de l'AFDH. Dans le but de rechercher une synergie entre les membres du consortium, il est envisagé sous l'auspice du SP/GIRE, la conduite conjointe de l'activité. Cela devra se concrétiser en année 3.

***A.4.3.1 Examen du document guide de mise en place des CLE pour la prise en compte du genre et de l'AFDH***

Les échanges sont en cours pour une mutualisation des actions avec les autres consortiums bénéficiaires des subventions de l'Union Européen sous l'auspice du SP/GIRE. Cela permettra de disposer d'une analyse portée par l'ensemble des acteurs de la GIRE.

***A.4.3.2 Développer des outils d'intégration du genre et de l'AFDH dans les documents clefs de la GIRE***

L'activité est liée à l'activité A431. WaterAid travail avec le SP/GIRE à concrétiser la synergie avec les autres Agences de l'eau pour la réalisation de l'activité.

**Matrice-cadre logique à jour**

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
Objectif général: incidences	Contribuer à l'opérationnalisation de la GIRE dans les espaces de compétence des Agences de l'Eau du Gourma (AEG) et du Liptako (AEL)	Niveau de satisfaction des besoins en eau des usagers	Non applicable	ND	NA	NA	70% d'usagers satisfaits	Rapport d'évaluation du projet Rapport d'évaluation du PN-GIRE Rapport des autorités administratives (Préfets et Haut-Commissaire)	
		Taux d'emploi des ressources de la CFE pour la protection des ressources en eau.	Non Disponible	ND	NA	NA	75% de taux d'emploi		
		# d'emplois générés par les activités du projet	Non disponible	ND	NA	NA	200 emplois temporaires	Rapports d'activités Rapports d'évaluations	
		% d'emplois générés par les activités du projet pour les femmes	Non disponible	ND	NA	NA	30% des emplois		
Objectif spécifique et Résultats intermédiaires Résultats	OS : Renforcer les capacités des Agences de l'Eau et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour l'aménagement, la protection et la gestion concertée des ressources en eau selon les principes du genre et de l'approche fondée sur les droits humains	% de décisions prises et appliquées par les agences	Non Disponible	ND	80%	80%	80% des décisions prises	Rapport d'activités des agences	Le contexte sociopolitique et sécuritaire du pays permet de mettre en œuvre les activités du projet  L'entente et la cohésion entre les membres des CLE

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	<b>R1</b> : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG	Nombre de CLE fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG <sup>4</sup>	0 CLE fonctionnel	2	2	6	10 CLE fonctionnels	Règlement intérieur des CLE Rapports d'activités des Agences & CLE Rapports de suivi PV des rencontres	L'adhésion des communautés aux changements de comportement
	<b>R2</b> : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG	% de conflits gérés	Non disponible	0	100%	100%	100%	Rapports d'activités des agences Registre des autorités administratives Rapports des CLE	L'engagement et la volonté des agents des agences
		% de sites d'orpaillages utilisant moins de produits dangereux pour les ressources en eau	Non disponible	0	0%	0	20%	Rapport d'activité des agences Registre de risques Rapport annuel	Adhésion des leaders à la promotion du genre et des droits humains
		Nombre de sites restaurés	Non disponible	0	2	2	4 sites	Rapport d'activité des agences Rapport annuel	Perceptions et pratiques socioculturelles défavorables
	<b>R3</b> : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau	Taux d'exécution des plans opérationnels des agences	75%	80%	95%	95%	90%	PV de réception Rapport d'activités	
		Existence d'outils de modélisation	Non disponible	1	1	1	1 outil	Rapport d'activités	

<sup>4</sup> Un CLE fonctionnel est un CLE qui tient ses rencontres statutaires de façon régulière, qui planifie, exécute et rapporte ses actions

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	<b>R4</b> : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL	Proportion des femmes dans des instances de décision des CLE	16%	14%	30%	30%	30% de femmes dans les instances de décision	PV de mise en place/renouvellement des membres des CLE Rapport d'activités des agences Guide révisé Compte rendu de mise en place des relais	
% de la population des 2 espaces informée sur l'AFDH		0%	0	70%	80%	90%			
Niveau de représentativité des groupes de femmes et de PVH dans les concertations		Non disponible	15%	50%	60%	80% de représentativité			
	<b>E1.1</b> De nouveaux Comités Locaux de l'Eau sont mis en place	Nombre de CLE existants dans les deux espaces de gestion des agences	6	12	14	14	14 CLE	PV d'élections des membres des bureaux des CLE Comptes rendus d'installation des membres du bureau Rapports d'activités des Agences Compte rendu des AG des CLE	Disponibilité et adhésion des acteurs Conflits d'intérêts entre usages multiples
<b>Extrants</b>	<b>E1.2</b> Les CLE ont les capacités nécessaires pour jouer leur rôle dans la GIRE	Nombre de formations reçues par les membres des bureaux des CLE	3 formations reçues	04	3	1	4 Formations / CLE	Rapports d'activités des agences	
		Pourcentage des rencontres statutaires de CLE tenu	20% de rencontres statutaires	33%	90%	90%	90% de rencontres statutaires		
	<b>E2.1</b> Les CLE sont appuyés pour mener des actions de protection et	Nombre d'initiatives de protection et de préservation des ressources en eau appuyées	Non disponible	00	0	2	4	12 initiatives	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	de préservation des ressources en eau	% d'initiatives de protection et de préservation des ressources en eau mises en œuvre par des Associations de femmes et de jeunes	Non disponible	00	25%	50%	50%		
	<b>E2.2</b> Un mécanisme de prévention et de gestion des conflits est mis en place	Nombre de mécanisme mis en place	0	1	1	1	1 mécanisme	Rapports d'activités	
		% de femmes participant à l'animation du mécanisme de prévention et de gestion de conflits	Non disponible	10%	30%	30%	30%		
	<b>E3.1</b> Des outils d'aide à la décision sont développés par les agences	Nombre d'outils d'aide à la décision développé	0	00	1	1	1 outil	Rapports d'activités	
	<b>E4.1</b> Les acteurs sont formés sur les approches genre et AFDH et leur intégration dans la GIRE	Nombre de sessions de formation en AFDH et genre réalisées	0	03	4	3	10 sessions	Rapport de formation	
		Nombre de personnes formées en AFDH et genre	0	101	200	100	400 personnes		
		Nombre de femmes formées en AFDH et genre	0	18	60	60	120 femmes		
	<b>E4.2</b> Les populations des zones cibles sont informées sur leur droit d'accès à l'eau	Nombre d'émission sur les droits humains	0	00	4	2	6 émissions	Rapports d'activités Supports des émissions/ Outils	
		% de rapport d'activités des AE mis en ligne,	0	00	50%	50%	75% de rapports publiés	Site WEB Rapports d'activités Articles de presse	
		Nombre d'articles de presse publié	4	02	10	40	50 articles	Procès-verbaux et compte rendu Correspondances	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	<b>E4.3</b> Les documents clés de la GIRE intègrent les approches genre et AFDH	Disponibilité d'un rapport d'apport d'analyse de la prise en compte de l'AFDH et d'intégration de l'AFDH dans la GIRE	0	00	1	1	1	Rapports d'activités Guide révisé	
Activités du RI	<b>A.1.1.1:</b> Réaliser les études préalables à la mise en place des Comités Locaux de l'Eau	Rapport diagnostic disponible	00	02	06	00	06	<b>Sources:</b> Rapports d'évaluation; rapports d'audit; Rapport des comités de suivi, Témoignages de membres des communautés.	<b>Préconditions:</b> Stabilité politique et conditions sécuritaires du pays  <b>Conditions hors contrôle:</b> Confiance et entente entre les communautés  Mobilité du personnel technique des parties prenantes  Epidémies et catastrophes naturelles
	<b>A.1.1.2</b> Tenir les ateliers de mise en place des Comités Locaux de l'Eau	Rapport d'atelier disponible	00	04	08	00	08		
	<b>A.1.1.3</b> Organiser les cérémonies d'installation des CLE	CR de cérémonie disponible	00	02	06	00	06		
	<b>A.1.1.4</b> Mettre en place les relais communautaires dans deux sous-bassins modèles	Nombre de relais locaux opérationnel	00	00	100	100	100		
	<b>A.1.2.1</b> Former des membres des Comités Locaux de l'Eau sur leurs rôles	Nombre de membre de CLE formé	00	39	60	00	99		
	<b>A.1.2.2</b> Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences	Rapport de formation disponible	00	01	01	01	03		
	<b>A.1.2.3</b> Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)	CR de rencontre disponible	00	01	05	05	10		

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	<b>A.1.2.4</b> Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances	Rapport d'activité disponible	00	01	01	01	03		
Activités du R2	<b>A.2.1.1</b> Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans deux sous-bassins modèles	Nombre de site traité	00	00	05	05	10		
	<b>A.2.1.2</b> Appuyer des micro-projets issus des plans d'action des CLE	Montant de subvention accordé	00	00	60 000 000	50 000 000	11 000 000		
	<b>A.2.1.3</b> Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau	Rapport d'activité disponible	00	00	00	01	01		
	<b>A.2.2.1</b> Concevoir un mécanisme de prévention et gestion des conflits	Protocole de collaboration disponible	00	01	00	00	01		
	<b>A.2.2.2</b> Appuyer le mécanisme de prévention et de gestion des conflits	Rapport d'activité disponible	00	01	02	00	03		
	<b>A 3.1.1</b> Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision	Nombre d'application acquis	00	01	03	01	05		
Activités du R3	<b>A 3.1.2</b> Implanter un dispositif spécifique de collecte de données	Montant des équipements acquis	00	580 000	18 000 000	1 420 000	20 000 000		
	<b>A 3.1.3</b> Mettre en place les mécanismes de	Rapport d'activité disponible	00	01	03	03	07		

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	partages d'information								
	<b>A 3.1.4</b> Former les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision	Nombre d'agent formé		00	06	04	10		
	<b>A 3.1.5</b> Coacher les équipes des agences dans l'implémentation du système	CR de mission de coaching		00	02	04	06		
	<b>A 3.1.6</b> Gérer le système d'aide à la décision	Nombre de produit publié	00	00	01	04	05		
	<b>A 3.2.1</b> Appuyer l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau d'un sous-bassin pilote dans chaque espace de gestion	NA	0	0	0	0	0		
Activités du R4	<b>A 4.1.1</b> Former les acteurs sur le genre et l'AFDH et leur intégration dans la GIRE	Nombre de personnes formés	00	115	150				
	<b>A.4.2.1</b> Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau	Nombre de personne sensibilisé	00	293	800				
	<b>A.4.2.2</b> Mettre en ligne sur les sites WEB des agences de la documentation utile produite	Nombre de publication annuelle	ND	34	10	20	30		

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence: 2018	Valeur 2020	Cibles:			Sources et moyens de vérification	Hypothèses
					2021	2022	Cumul 2022		
	<b>A.4.3.1</b> Examiner du document guide de mise en place des CLE pour la prise en compte du genre et de l'AFDH	Rapport d'analyse disponible	00	00	01	00	01		
	<b>A.4.3.2</b> Développer des outils d'intégration du genre et de l'AFDH dans les documents clefs de la GIRE	Guide d'intégration de l'AFDH dans la GIRE disponible	00	00	00	01	01		

### **Propositions de modification du cadre logique**

Comme indiqué au point « 2.1 Résumé de l'action » du présent rapport, il convient de dire simplement que la matrice du cadre logique n'a pas connu de modification à l'issue de la deuxième année de mise en œuvre.

Il faudra toutefois indiquer qu'au titre de l'activité 4.2 du résultat 4, des activités de sensibilisation sur la COVID-19 seront menées au cours de l'année 3. Il s'agira entre autres de mener les activités suivantes :

- Conception et production de prospectus
- Conception et production d'affiche petit format
- Conception et diffusion d'émissions et spots radiophoniques
- Dotation des Agences de l'eau de dispositif de lavage des mains et matériel de protection
- Conception et reproduction de prototype de barrique à filtre
- Réalisation d'un forage muni d'un dispositif de lavage des mains.

Voir la note explicative COVID/GIRE (**PIECE 6**).

Aucune modification de la matrice du cadre logique n'est prévue. Les activités supplémentaires de sensibilisation sur la COVID-19 relèveront de l'activité 4.2 du résultat 4.

### .Plan de travail détaillé pour l'année 3

RESULTATS/ACTIVITES/SOUS ACTIVITES	2020	2021											AN4/ 2020	Responsables	
	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBR F	OCTOBRE	NOVEMBR F	DÉCEMBRE		
<b>Activités de coordination et de gestion de l'action</b>															
5.5 Réunions du comité national de suivi															WaterAid
Tenir les rencontres de travail de l'équipe du projet		■			■			■			■				WaterAid
Tenir la session annuelle du Comité technique de suivi				■											WaterAid
<b>Résultat1 : Les CLE mis en place sont fonctionnels dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG</b>															
A.1.1.1 Réaliser les études préalables à la mise en place des Comités Locaux de l'Eau															<b>Agences</b>
Réaliser des missions d'informations auprès des autorités administratives et d'identification des enquêteurs		■													Agences
Former les acteurs (Agent des STD, Techniciens communaux) sur l'utilisation des outils y compris mWater			■												Agences
Collecter les données de l'étude diagnostic à l'aide de mWater			■	■											Agences
Suivre et superviser la collecte de données			■	■											Agences
Traiter les données et rédiger les rapports diagnostic			■	■											Agences
A.1.1.2 Tenir les ateliers de mise en place des Comités Locaux de l'Eau															<b>Agences</b>
Tenir un atelier de lancement du processus de mise en place des comités locaux de l'eau		■													AEDE
Tenir un atelier de validation du diagnostic conjoint (DC)			■	■	■										Agences
Tenir des séances de mobilisation des acteurs (Organiser les séances d'information des acteurs(usagers) potentiels du CLE , présentation des résultats du DC)				■	■	■									Agences
Organiser les AG constitutives des CLE				■	■	■									Agence
Préparer et faire signer les textes constitutifs							■	■	■	■	■				Agences

RESULTATS/ACTIVITES/SOUS ACTIVITES	2020	2021											AN4/ 2020	Responsables	
	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBR F	OCTOBRE	NOVEMBR F	DÉCEMBRE		
A.1.1.3 Organiser les cérémonies d'installation des CLE															<b>Agences</b>
Tenir la cérémonie d'installation															Agence
A.1.1.4 Mettre en place des relais communautaires dans deux sous-bassins modèles															<b>Agences</b>
Conduire le processus de désignation des relais															Agence
A.1.2.1 Former des membres des Comités Locaux de l'Eau sur leurs rôles															<b>Agences</b>
Former les membres du CLE constitué sur les rôles et responsabilité du CLE															Agences
A.1.2.2 Mettre en œuvre un plan de formation des CLE et des autres acteurs des agences															<b>Agences</b>
Former les CLE sur la planification, la gestion budgétaire, la mobilisation des fonds et la gestion des ressources															Agences
Former les directions générales sur les techniques de capitalisation et de communication															WaterAid
Former les services techniques et administratifs et les collectivités sur la GIRE															Agences
A.1.2.3 Appuyer les CLE pour leur fonctionnement effectif et efficace (dynamisation)															<b>Agences</b>
Appuyer les CLE pour la planification de leurs activités															Agences
Appuyer la dynamisation des différents collèges (veille à la redevabilité)															Agences
A.1.2.4 Appuyer les actions d'échanges et de partage de connaissances															<b>Agences</b>
<b>R2 : Les risques de conflits, la pollution et la dégradation des ressources en eau sont réduits dans les espaces de gestion de l'AEL et de l'AEG</b>															
A2.1.1 Réaliser des activités de protection et de réduction de la pollution et la dégradation des ressources en eau dans 2 sous-bassins modèle															<b>Agences</b>
Réaliser un inventaire des sites dégradés et pollué ou à risque de pollution															Agences
Réaliser des aménagements des sites identifiés par l'étude de connaissance des zones de recharge															Agences

RESULTATS/ACTIVITES/SOUS ACTIVITES	2020	2021											AN4/ 2020	Responsables	
	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBR F	OCTOBRE	NOVEMBR F	DÉCEMBRE		
Délimiter les bandes de servitude dans le sous bassin modèle															Agences
Etablir des périmètres de protection des sources et des zones d'infiltration															Agences
Aménager des périmètres maraichers pour la relocalisation des exploitants dans la bande de servitude															Agences
Réaliser des aménagements au profit des Personnes Vulnérables pour l'effectivité de leur droit d'accès aux ressources en eau															Agences
<b>A2.1.2 Appuyer des actions pertinentes issues des plans d'action des CLE</b>															<b>Agences</b>
Subventionner les actions de protection des ressources en eau issues des plans d'action CLE															Agences
Appuyer les CLE pour la réalisation de travaux de protection et de restauration des berges															Agences
Appuyer les CLE pour la délimitation de bandes de servitude dans le sous bassin modèle															Agences
Appuyer les CLE pour l'établissement de périmètres de protection des sources et des zones d'infiltration															Agences
Evaluer les actions des CLE															Agences
<b>A2.1.3 Organiser une conférence sur la qualité des ressources en eau</b>															<b>WaterAid</b>
<b>A2.2.1 Concevoir un mécanisme de prévention et de gestion des conflits</b>															<b>WaterAid</b>
<b>A2.2.2 Appuyer le mécanisme de prévention et de gestion des conflits</b>															<b>WaterAid</b>
Renforcer les capacités des observatoires de gestion des conflits sur les approches du projet															WaterAid
Organiser des actions de sensibilisation et de communication sur l'observatoire															WaterAid
Appuyer l'opérationnalisation des démembrements des observatoires de prévention et de gestion des conflits															WaterAid/Agences
<b>R3 : Les AEG et AEL ont les capacités renforcées pour la planification et la mise en œuvre des actions de gestion rationnelle et concertée des ressources en eau</b>															

RESULTATS/ACTIVITES/SOUS ACTIVITES	2020	2021											AN4/ 2020	Responsables	
	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBR F	OCTOBRE	NOVEMBR F	DÉCEMBRE		
A 3.1.1 Acquérir les outils informatiques du système d'aide à la décision															<b>AEDE</b>
Acquérir les instruments de mesure et les logiciels adaptés															AEDE
Former le staff des agences à la prise en main des instruments et des logiciels															AEDE
A 3.1.2 Implanter un dispositif spécifique de collecte de données															<b>Agences</b>
Acquérir les équipements															WaterAid
Implanter les équipements															Agences/WaterAid
A 3.1.3 Mettre en place les mécanismes de partages d'information															<b>Agences</b>
Tenir des rencontres périodiques pour le partage d'information															Agences
A 3.1.4 Former les équipes pour le fonctionnement du système d'aide à la décision															<b>AEDE</b>
Former des formateurs des relais communautaires pour la collecte des données															WaterAid/agence
Former les gestionnaires du système d'aide à la décision (instrument de mesure quantité et qualité de l'eau)															AEDE
Former les relais communautaires															Agences
A 3.1.5 Coacher / Accompagner les équipes des agences dans l'implémentation du système															<b>AEDE</b>
Organiser des sorties et des échanges avec les équipes des Agences															AEDE
A 3.1.6 Gérer le système d'aide à la décision															<b>Agences</b>
Organiser des sorties terrains pour le suivi des instruments de mesure															Agences
Appuyer les relais communautaires et les services techniques dans la collecte et l'actualiser périodiquement les données															Agences
Organiser des sorties terrains pour le suivi des activités des relais															Agences
A 3.2.1 Appuyer l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau d'un sous-bassin pilote dans chaque espace de gestion															<b>SUPPRESSION DE L'ACTIVITE</b>

RESULTATS/ACTIVITES/SOUS ACTIVITES	2020	2021											AN4/ 2020	Responsables
	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBR F	OCTOBRE	NOVEMBR F	DÉCEMBRE	
<b>R4 : L'AFDH et le genre sont intégrés dans les documents, processus et pratiques de GIRE des espaces AEG et AEL</b>														
A 4.1.1 Former les acteurs sur le genre et l'Approche Fondée sur les Droits Humains et leur intégration dans la GIRE														<b>WaterAid</b>
Former les services techniques et administratifs et les collectivités sur l'AFDH et le genre														WaterAid
Former les CLE sur l'AFDH et le genre														Agence
Former les membres des associations des Personnes vivant avec un handicap (PVH) et de femmes sur l'AFDH et le genre														WaterAid
A.4.2.1 Réaliser des activités de sensibilisation sur la GIRE et les droits humains à l'eau														<b>Agences/WaterAid</b>
Produire des outils d'information et de communication sur l'AFDH et la GIRE														WaterAid
Organiser des émissions radiophoniques (théâtre radiophonique, débat, jeux)														Agences/WaterAid
Diffuser les spots radios, micro programmes sur l'AFDH et la GIRE														Agences/WaterAid
Soutenir la lutte contre la COVID 19														WaterAid
A.4.2.2 Mettre en ligne sur les sites WEB des agences la documentation utile produite														<b>Agences</b>
Poster régulièrement les informations sur la vie de l'Agence de l'eau														Agences
A.4.3.1 Examiner le document guide de mise en place des CLE pour la prise en compte du genre et de l'AFDH														<b>WaterAid</b>
Appuyer la tenue d'une rencontre de travail avec les autres consortiums pour l'analyse des documents GIRE														WaterAid
A.4.3.2 Développer des outils d'intégration du genre et de l'AFDH dans les documents clés de la GIRE														<b>WaterAid</b>
Appuyer l'élaboration de guide d'intégration de l'AFDH dans les processus GIRE														WaterAid



## **1.4. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération**

La mobilisation des acteurs institutionnels partie prenante dans la mise en place de l'action participe à la stratégie de durabilité des acquis du projet. Ainsi, chaque acteur institutionnel, à travers sa direction déconcentrée et son domaine de compétence, est responsabilisé et les membres du consortium viennent en appui pour capitaliser et documenter. Cette stratégie s'observe à travers :

- l'implication déjà des Directions régionales des Droits humains dans le renforcement des capacités des acteurs en AFDH ;
- la forte implication des autorités administratives dans l'organisation des différentes rencontres du processus de mise en place des CLE ;
- la signature de protocoles de collaboration avec le SP/ONAPREGECC pour l'opérationnalisation des démembrements de l'Observatoire et le renforcement des capacités des CLE en matière de prévention et de gestion des conflits ;
- la co-construction du système d'aide à la décision à travers un atelier de réflexion avec les services techniques de l'Etat, la tenue de rencontres bipartites pour présenter la note conceptuelle du système et la rencontre de plaidoyer avec le SG/MEA.

A cela, il convient de relever la forte responsabilisation des Agences de l'eau dans la conduite des activités terrain du projet. Cela permet non seulement de renforcer leur leadership sur le terrain mais également assurer une durabilité des actions après le projet.

### **Relations entre les bénéficiaires de ce contrat de subvention**

La collaboration entre les différentes entités affiliées se renforce au fil de la mise en œuvre du projet. Les différentes structures ayant des statuts et des manières de travailler différentes, cela prend beaucoup de temps pour échanger et dégager un point de convergence. Il semble cependant que cela soit logique pour un projet de renforcement de capacité. Le projet élabore mensuellement un tableau de bord qui est partagé avec les membres du comité national de suivi et les actions du projet sont également intégrés dans le tableau de bord des Agences de l'Eau.

Le rapport avec les autorités publiques est exemplaire en témoigne l'audience accordée au consortium par le SG/MEA, la participation du SP/GIRE, de la DGRE et des Directions Régionales en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Elevage et des Droits Humains dans la mise en œuvre du projet et l'accompagnement des Hauts Commissaires et des Gouverneurs dans les processus de mise en place des CLE et du système d'aide à la décision.

Le Secrétaire Permanent pour la GIRE est le président du comité national de suivi du projet qui comprend 13 structures dont des services techniques centraux, déconcentrés et des collectivités territoriales.

### **L'accord ci-dessus entre les signataires du contrat de subvention est-il destiné à se poursuivre ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?**

L'accord est signé pour quatre (04) années et doit expirer en novembre 2022. Les membres du consortium sont liés par des protocoles de collaboration dans le cadre du projet. La poursuite du projet se fera dans le respect des engagements mutuels et des plans de travail globaux et annuels convenus.

### **Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations ont-elles affecté l'action?**

Depuis l'obtention du financement à ce jour, les relations entre WaterAid et les autorités publiques s'intensifient et se consolident davantage. La performance des approches de travail de WaterAid

met les autorités en confiance dans la conduite de la présente action. Leur implication dans la présidence des grandes activités telles que la restitution de l'étude de capitalisation, la première session du CNS, les ateliers de mise en place des CLE, l'audience avec le SG/MEA et le DG/ANAM confirment l'excellence de ces relations. Leur présence et leur pleine appropriation du projet conforte et motive l'ensemble des services techniques qui prennent part et participent à la mise en œuvre de l'action.

## 1.5. Visibilité

Le projet a développé son plan de communication et de visibilité qui tient compte des directives de l'Union Européenne. Ce plan de communication est axé sur le projet, ses approches et son principal partenaire(UE). Ce plan de communication a été partagé avec l'union européenne. En conformité avec le plan de communication, des supports de communication et de visibilité ont été produits avec l'emblème de l'Union Européenne :

- 1 Dépliant du projet a été reproduit en 300 exemplaires et distribué aux parties prenantes ;
- 2 Banderoles ont été confectionnées pour la publicité sur les activités ;
- 3 Kakemonos ont été confectionné lors du lancement du projet et disposé au niveau des Agences et de WaterAid.

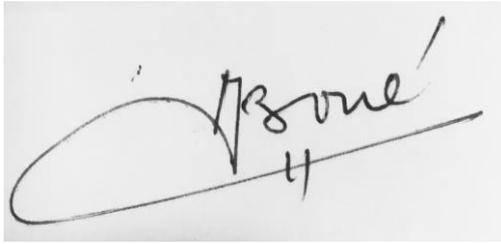
Au-delà de ces outils, toute communication orale ou écrite sur le projet valorise le soutien financier de l'Union Européenne. Certaines activités du projet ont bénéficié de couverture médiatique à l'instar du lancement du projet, de la tenue de la première session du comité national de suivi et de la formation des démembrés des Observatoires et des CLE qui ont été un évènementiel couverts par la presse écrite, en ligne et audiovisuelle. A l'interne, le service de communication des membres du consortium publié régulièrement l'actualité du projet sur les réseaux sociaux (Facebook) et sur leur site web.



**PHOTO 21 : Capture d'écran du site web de l'AEL avec un article sur le projet**

La communication du projet permet d'informer continuellement les bénéficiaires du projet, les décideurs politiques-locaux, et les autres groupes cibles de la vision, des objectifs et des réalisations du projet financé par l'Union Européenne, tout en valorisant spécialement le rôle de l'Union Européenne pour sa contribution financière.

Nom de la personne de contact pour l'action : **Eric MAMBOUE**

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is cursive and appears to read 'Eric Mambooue' with a large flourish at the end. There is a small '4' written below the signature.

Signature : .....

Localité : Ouagadougou

Échéance prévue du rapport : 28/02/201

Date d'envoi du rapport : 22/03/2021